

|  |
| --- |
| **Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition** |
| **Document de travail : perspectives d’avenir pour le Mouvement SUN** |
| **Mokoro Limited** |
| *en partenariat avec* |
| **Valid International**  | **FEG Consulting** |

**Mardi 4 novembre 2014**

|  |
| --- |
| **Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition - Document de travail : perspectives d’avenir pour le Mouvement SUN**L’évaluation est réalisée par Mokoro Ltd, en partenariat avec Food Economy Group (FEG) Consulting et Valid International. L’équipe d’évaluateurs et de chercheurs comprend Stephen Lister (chef d’équipe), Stephanie Allan, Zoe Driscoll, Alta Fölscher, Chris Leather, Lilli Loveday, Mirella Mokbel Genequand, Robrecht Renard, Stephen Turner, et Muriel Visser. Un soutien supplémentaire est fourni par Philip Lister. Le groupe interne chargé de l’assurance-qualité comprend Stephen Anderson et Alistair Hallam. L’évaluation globale indépendante a été commandée par le Groupe principal du Mouvement SUN et est supervisée par son Sous-groupe pour la vision (VSG). Trois conseillers en assurance-qualité, Julia Compton, Chris Gerrard et Eva Lithman, ont été nommés pour aider le VSG. Le financement de l’évaluation globale indépendante est fourni par la Fondation Bill & Melinda Gates. Ruwan de Mel est le chef de l’évaluation. |

Citation recommandée :

Mokoro, 2014. *Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition : Document de travail - perspectives d’avenir pour le Mouvement SUN.* Oxford : Mokoro Ltd, le 4 novembre 2014.

 *L’équipe d’évaluation est seule responsable des opinions exprimées dans le présent rapport, qui est distribué dans le but de stimuler le débat, sans préjudice des conclusions et recommandations finales de l’évaluation.*

**Contenu**

[1. Contexte et rôle du présent document de travail 1](#_Toc404759833)

[2. Stratégie et objectifs actuels de SUN 3](#_Toc404759834)

[3. Questions et choix essentiels auxquels SUN fait face 5](#_Toc404759835)

[4. Prochaines étapes 13](#_Toc404759836)

[Annexe A Principales questions de l’évaluation 14](#_Toc404759837)

[Annexe B Processus de visualisation et réponse de la direction à l’ICE 16](#_Toc404759838)

[Annexe C Origines et évolution du Mouvement SUN 18](#_Toc404759839)

[Annexe D Initiatives mondiales sur la nutrition et la sécurité alimentaire 22](#_Toc404759840)

[Annexe E Comment le Mouvement SUN cherche-t-il à ajouter de la valeur ? 52](#_Toc404759841)

[Annexe F Références 55](#_Toc404759842)

[Sigles 57](#_Toc404759843)

## Contexte et rôle du présent document de travail

Objectifs et calendrier de l’évaluation

1. Le Groupe principal (LG) du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) a commandé une évaluation globale indépendante (ICE). Les termes de référence (TdR) stipulent que l’ICE :

doit examiner tous les aspects de SUN - sa structure institutionnelle, ses objectifs, son / ses mode(s) de fonctionnement, ses processus de décision, son rôle dans l’architecture plus étendue du développement international, sa pertinence, sa valeur ajoutée et son efficacité. Elle examinera quelle a été jusque-là l’efficacité du Mouvement SUN dans la réalisation de ses objectifs - dans sa mission d’accélération de la réduction de la malnutrition - et posera des options pour l’évolution du Mouvement SUN afin de tirer parti des forces et de combler les lacunes. Elle fournira une évaluation indépendante de ce que SUN a accompli et continue d’accomplir, de l’efficience et l’efficacité de ses différentes composantes (sa structure de gouvernance, ses réseaux et son Secrétariat), son fonctionnement actuel et, dans la mesure du possible, sa contribution aux niveaux national, régional et mondial. Elle examinera le degré auquel le Mouvement SUN aide les gouvernements nationaux et d’autres parties prenantes à contribuer à des transformations dans la façon dont la nutrition est abordée. Elle permettra d’évaluer le rôle que le Mouvement SUN joue dans l’amélioration de l’attention portée sur les questions de responsabilisation des femmes et de l’égalité des sexes et servira de catalyseur des approches contribuant à la nutrition dans les secteurs de l’agriculture, des soins de santé, de l’eau et de l’assainissement, ainsi que d’autres secteurs. » (TdR 7)

1. Le rapport final de l’évaluation à la fin de l’année 2014, servira de base à un exercice de « Visualisation » à compter de janvier 2015. L’équipe de l’ICE a déjà produit un **Rapport initial** (Mokoro 2014a[[1]](#footnote-1)) qui fournit une méthodologie et un plan détaillés. Les questions d’évaluation qui seront abordées sont résumées l’Annexe A au présent document.
2. Avant la réunion du Groupe principal en septembre 2014, l’équipe chargée de l’ICE a également présenté un **Rapport d’étape** (Mokoro 2014b[[2]](#footnote-2)). L’objectif principal était de fournir une évaluation intérimaire du Secrétariat de Mouvement SUN (SMS), mais aussi une brève discussion sur les questions émergentes pour l’évaluation.
3. Tous les groupes de parties prenantes conviennent que le test crucial de la valeur ajoutée du Mouvement SUN consistera en la différence qu’il fait au niveau des pays. Huit **études de cas de pays** sont entreprises, à travers une gamme de pays SUN (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Guatemala, Indonésie, Mozambique, Sénégal et Tanzanie). L’Encadré 1 ci-dessous explique pourquoi ces pays ont été choisis et le rapport initial décrit le déroulement des études de cas.[[3]](#footnote-3) Les visites de pays ont eu lieu entre le 8 septembre et le 31 octobre 2014, et l’équipe de l’ICE analyse et fait encore la synthèse des données recueillies. Les premières impressions ont influencé le présent document, mais ce dernier ne cherche pas à présenter les résultats au niveau des pays. L’équipe de l’ICE a également entrepris des entretiens approfondis, la recherche documentaire et l’analyse des données. Le premier Rapport sur la nutrition dans le monde (GNR) qui sera publié à la mi-novembre fournira des données pertinentes supplémentaires.
4. Critères de sélection des pays soumis à l’étude de cas

|  |
| --- |
| La raison primordiale de la sélection des pays soumis à l’étude de cas était de veiller à ce que l’évaluation soit axée sur la valeur ajoutée qu’apporte le Mouvement SUN, au-delà de ce que les pays sont en mesure de réaliser de façon indépendante (TdR ¶19). Ainsi, seuls les pays qui ont adhéré à SUN pas plus tard qu’en 2012 ont été pris en compte, car ils sont susceptibles de donner des leçons plus précieuses que les nouveaux membres du Mouvement (l’enquête en ligne mettra à l’essai les conclusions de l’étude de cas dans les pays qui ont rejoint le Mouvement plus récemment). Des efforts délibérés ont été faits pour inclure les pays dont de plus importantes proportions de la population sont vulnérables (d’où l’Indonésie, le Bangladesh et l’Éthiopie), équilibré avec certains petits pays. Dans le même temps, la sélection a veillé à inclure des pays ayant des niveaux de revenu différents et situés dans différentes régions géographiques, incluant à la fois les États fragiles et les pays stables. Pour permettre une évaluation de l’interaction de SUN avec l’initiative REACH, certains pays de REACH ont été inclus dans l’échantillon ; et de même, certains pays avec des réseaux de secteur privé actifs. Certains pays bénéficiaires du Fonds d’affectation spéciale multidonateurs (FAMP) du Mouvement SUN ont également été inclus. Une répartition sur la base du niveau de préparation au renforcement de la nutrition a permis de comprendre comment SUN ajoute de la valeur dans les pays à différentes extrémités de l’échelle de préparation, et la décision de faire un effort supplémentaire pour se concentrer sur les pays où l’équipe disposait de l’expertise était une réponse pragmatique compte tenu de la durée limitée de la visite dans les pays.  |

1. Au début du mois de novembre, l’équipe effectuera un **sondage électronique** pour tester à une grande échelle la pertinence et l’exhaustivité des conclusions préliminaires qui ont émergé à ce jour, et recueillir les opinions des parties prenantes sur l’avenir du Mouvement. Grâce à l’enquête, il est à espérer que l’évaluation sera en mesure de recueillir les opinions d’un groupe plus large de parties prenantes qu’il n’est possible d’atteindre par le biais d’entretiens individuels. Cependant, toutes les personnes interrogées précédemment sont également invitées à remplir le questionnaire afin qu’on puisse tirer parti de leurs points de vue partagés d’une manière systématique. Le questionnaire sera envoyé aux parties prenantes au niveau national (points focaux de gouvernements, donateurs, agences des Nations Unies, entités du secteur privé et ONG) et au niveau mondial (notamment les membres des réseaux mondiaux, les membres du Groupe principal, le personnel du SMS et d’autres parties concernées). Des efforts sont également faits pour atteindre les parties prenantes dans les pays non-membres du Mouvement SUN.
2. Les membres de l’équipe de l’ICE assisteront à l’**Assemblée mondiale** de SUN (Rome : 16 - 18 novembre). En plus d’apprendre en participant et en assistant à la rencontre en tant qu’observateur, l’équipe de l’ICE facilitera certaines des séances destinées à encourager la rétroaction sur la performance de SUN à ce jour et le débat sur son rôle éventuel à l’avenir. Le présent document est donc, entre autres choses, l’un des documents préparatoires à l’Assemblée mondiale.
3. Après l’Assemblée mondiale, les principales étapes restantes de l’ICE seront :
* la soumission d’un **projet de rapport d’évaluation** au Sous-groupe pour la vision (VSG) du Groupe principal : 15 décembre. Les parties prenantes auront l’occasion de formuler des commentaires sur le projet. Toutefois, le calendrier étant serré, elles devront soumettre les réponses rapidement. Cependant, comme indiqué ci-dessous, il y aura plus d’occasion de discuter et de débattre des questions soulevées par l’évaluation dans le cadre de l’exercice de visualisation qui la suit.
* Soumission du **Rapport final d’évaluation**: 31 décembre (en tenant compte des commentaires reçus sur le projet).
1. Le rapport final d’évaluation comprendra des perspectives et des recommandations pour l’avenir de SUN, qui serviront de base à **l’exercice de visualisation** qui commence en janvier 2015. L’Annexe B explique ce qu’est l’exercice de visualisation et comment il sera relié à la collecte des réponses aux conclusions et recommandations de l’ICE.

Rôle du présent document de travail

1. Une partie cruciale de l’évaluation consiste à obtenir un large éventail de points de vue des parties prenantes, non seulement sur la façon dont SUN a joué son rôle jusqu’à présent, mais aussi sur ce que (le cas échéant) les rôles et les priorités futures de SUN devraient être. La section suivante du présent document donne un bref aperçu de la structure, de la stratégie et des objectifs actuels de SUN. La section 3 s’inspire des travaux de l’équipe de l’ICE à ce jour pour décrire les choix essentiels dont le Mouvement SUN devra tenir compte en décidant de son avenir.

## Stratégie et objectifs actuels de SUN

1. L’évolution du Mouvement SUN, telle que décrite dans le rapport initial est reproduite à l’Annexe C. L’évolution de SUN dans sa structure actuelle n’a pas été programmée ; elle a toujours été fluide et, en partie pour cette raison, reste complexe à analyser. L’Annexe D montre les initiatives mondiales importantes en matière de nutrition et de sécurité alimentaire qui ont précédé et suivi l’émergence du Mouvement SUN.
2. Les documents de cadrage initial de SUN étaient le *Cadre d’action*2010 (SUN 2010) et la première édition de *Une feuille de route pour renforcer la nutrition* (SUN Road Map Task Team 2010). En 2012, suite au rapport d’intendance (Isenman et al 2011, SMS 2011), une structure plus formelle de gouvernance a été adoptée, avec le Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) redevable auprès du Groupe principal dont les membres sont nommés par le Secrétaire général des Nations Unies.
3. Sous les auspices du Groupe principal, *une stratégie du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (2012 - 2015)* (SMS 2012b) a été adoptée, et est liée à une *Feuille de route révisée* (SMS 2012a). Ces deux documents sont les importantes déclarations sur la vision et les objectifs actuels du Mouvement SUN, ses approches et ses objectifs stratégiques, la façon dont il est organisé (y compris les rôles des réseaux qui le constituent[[4]](#footnote-4), les principes d’engagement qui guident leur travail, les fonctions du Secrétariat et les systèmes de redevabilité à travers le Mouvement). Ils définissent également les résultats escomptés du Mouvement SUN de 2012 à 2015 et la façon dont il entend ajouter de la valeur.
4. Les objectifs stratégiques de SUN sont décrits dans la feuille de route révisée comme suit :

**« Des objectifs stratégiques du Mouvement jusqu’à la fin de 2015** axés sur l’accroissement de l’appui et la démonstration de l’efficacité à travers :

1)**la création d’un environnement politique favorable**, avec un leadership fort dans le pays, et un espace commun (plates-formes multi-acteurs) où les différentes parties prenantes harmonisent leurs interventions et se rendent mutuellement redevables de renforcer la nutrition ;

2) **l’établissement de meilleures pratiques** pour l’intensification des interventions qui font leurs preuves, notamment l’adoption des lois et des politiques efficaces ;

3) **l’harmonisation des interventions** autour des plans nationaux adéquats et bien chiffrés, avec un cadre commun de résultats et une obligation de redevabilité mutuelle ;

4) **l’accroissement des ressources** destinées à des approches cohérentes et harmonisées. » (SMS 2012a, pP8, 7)

1. La feuille de route révisée résume également la valeur ajoutée prévue de SUN comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif stratégique** | **Valeur ajoutée du Mouvement** |
| **Environnement favorable** | **1 :**Aligner les parties prenantes pour une mise à l’échelle rapide des politiques et interventions probantes pour renforcer les activités contribuant à la nutrition et les actions communes. |
| **2 :**Réunir et faciliter les échanges des parties prenantes pour favoriser les interactions dans et entre les pays et réseaux du SUN. |
| **Partage des pratiques** | **3 :** Identifier et échanger les pratiques avérées probantes pour permettre de fixer des priorités en termes d’actions et de ressources. |
| **4 :**Promouvoir la responsabilisation des femmes et insister sur les approches de la sous-nutrition par genre pour permettre une transformation solide et durable en matière de sécurité nutritionnelle. |
| **Alignement des actions** | **5:**Accepter et mettre en place la redevabilité mutuelle pour le compte des bénéficiaires visés, grâce au Cadre de redevabilité SUN. |
| **6:**Effectuer le suivi et l'évaluation des performances pour générer des connaissances solides sur les actions qui sont efficaces en terme d’impact et celles qui ne le sont pas. |
| **Accroissement des ressources** | **7:**Plaider en faveur d'un renforcement de l’engagement politique et mobiliser les moyens techniques et financiers permettant aux sociétés de renforcer leurs actions pour améliorer la nutrition. |

*Source :* SMS 2012a, P9.

1. L’Annexe E présente un extrait de la feuille de route révisée qui donne plus de détails sur les différentes approches à travers lesquelles le Mouvement SUN cherche à ajouter de la valeur. Une des missions clés de l’ICE est d’évaluer le degré auquel SUN a réussi à ajouter de la valeur à travers chacune de ces approches.

## Questions et choix essentiels auxquels SUN fait face

Approche

1. Comme l’a noté l’équipe de l’ICE dans le rapport d’étape :

« Nous avons à peine trouvé des personnes qui considèrent que SUN est un échec et qu’un terme doit y être mis dès 2015. Même ceux qui craignent que le Mouvement n’ait pas pris suffisamment d’élan au niveau des pays ne considèrent pas qu’il a eu assez de temps pour faire ses preuves. Presque tout le monde considère donc que SUN devrait se poursuivre, sous une certaine forme, pour plusieurs années au-delà de 2015[[5]](#footnote-5) ». (Mokoro 2014b, 3.9a)

1. En supposant donc que SUN continuera pour une nouvelle phase, cette section met en évidence les choix essentiels qui devront être réalisés dans la construction de son avenir. Les choix devront être opérés au niveau du Mouvement dans son ensemble, au niveau des réseaux qui le constituent, et en ce qui concerne la gouvernance du Mouvement.
2. SUN est l’une des nombreuses initiatives dans le domaine de la nutrition et la sécurité alimentaire (à l’Annexe D nous présentons les grandes initiatives depuis la Conférence internationale de 1992 sur la nutrition, et notre rapport complet d’évaluation comprendra une vision plus large du rôle de SUN vis-à-vis des mandats et des activités liées à la nutrition des autres grands organismes internationaux dans le secteur[[6]](#footnote-6)). Les choix devront tenir compte des évolutions connexes qui touchent la question de savoir où se trouvent les avantages comparatifs de SUN, en d’autres termes, quelles activités SUN peut-il mieux réaliser qui ne peuvent être réalisées du tout (ou mieux réalisées) par un autre organisme, ou dans le cadre d’une autre initiative ? Quelle est la meilleure division du travail et à quel niveau se retrouvent les complémentarités ?
3. L’ICE fournira des éléments de preuve sur les axes d’intervention de SUN dans lesquels sa performance a été relativement bonne, et certains éléments de preuve sur les axes d’interventions pouvant être sollicités à l’avenir. L’équipe de l’ICE en est encore à la collecte d’éléments de preuves et n’est pas encore en mesure de formuler des recommandations spécifiques, mais dans les paragraphes suivants, nous essayons d’identifier les dimensions clés de ces choix. Ce faisant, nous espérons susciter un débat sur les interventions à succès de SUN et les interventions non couronnées de succès, jusqu’à présent, ainsi que sur les approches qu’il devrait (ou ne devrait pas) entreprendre à l’avenir.
4. Les questions soulevées ci-dessous ne sont pas présentées dans un ordre particulier de priorité. En effet, beaucoup d’entre elles sont interconnectées. Lorsque cela est possible, elles sont illustrées avec des matériaux résultant de l’évaluation.

Principaux choix et questions clés à examiner

Objectifs et domaines d’intérêt

Quels problèmes liés à la nutrition ?

1. SUN a fortement mis l’accent sur la sous-nutrition, en s’inspirant des éléments de preuve convaincants concernant les causes et les effets du retard de croissance et l’importance des 1000 premiers jours, de la grossesse au deuxième anniversaire de l’enfant. Mais il existe de plus en plus de preuves scientifiques que les questions de sur- et de sous-nutrition sont intimement liées au cours de la vie et donc logiquement inséparables[[7]](#footnote-7) (voir l’Encadré 2 ci-dessous). Comment SUN devrait-il s’attaquer à ces questions ?
2. Le double fardeau de la malnutrition**[[8]](#footnote-8)**

|  |
| --- |
| **Le double fardeau de la malnutrition (DBM) est la coexistence de la sous-nutrition et de la surnutrition dans la même population tout au long de la vie.** L’expression « Tout au long de la vie » implique le phénomène selon lequel la sous-nutrition à un jeune âge contribue à une disposition accrue à la surnutrition à l’âge adulte. (Page iii)**Le double fardeau de la malnutrition (DBM) intègre la sous-nutrition, y compris les carences en micronutriments, coexistant avec la surnutrition : surpoids et obésité.** La malnutrition se réfère à des excès alimentaires de macronutriments et de micronutriments ainsi qu’aux carences (WHO 1995). La sous-nutrition est le résultat d’un apport insuffisant, d’une mauvaise absorption et / ou d’une mauvaise utilisation biologique des nutriments. Elle peut entraîner une insuffisance fonctionnelle du corps, des troubles de la croissance et l’insuffisance pondérale. La surnutrition est le résultat d’apports excessifs ou déséquilibrés en nutriments, ce qui peut entraîner une déficience des fonctions du corps, ainsi que la surcharge pondérale et / ou l’obésité. L’individu souffre des conséquences négatives des deux formes de malnutrition, mais il en va de même de l’économie de la nation en raison de la perte de PIB et de la hausse des coûts de soins de santé. (P3) |

*Source :* Shrimpton et Rokx 2012 (Mise en relief ajoutée)

1. Peu de personnes contesteraient que les plans et politiques nutritionnelles inclusifs soient davantage orientés vers la réponse à la surnutrition.[[9]](#footnote-9) Un examen de la coexistence du retard de croissance, de l’émaciation et du surpoids dans le prochain Rapport sur la nutrition dans le monde (GNR) est attendu afin de montrer que les pays ayant plus d’un fardeau de la malnutrition sont majoritaires. Dans les études de cas de pays et dans l’examen d’un nombre similaire de documents de planification et de politique d’autres pays, nous avons constaté des niveaux divers, mais croissants, de sensibilisation et d’attention à l’importance du double fardeau et de ses implications pour les maladies non transmissibles (MNT). Nous n’avons recensé que quelques cas où cette sensibilisation à l’importance du double fardeau était accompagnée de propositions d’interventions spécifiques, mais le double fardeau semble sur le point d’attirer plus d’attention à l’avenir.[[10]](#footnote-10)
2. SUN doit tenir compte des implications plus profondes :
* La surnutrition est beaucoup plus difficile à « vendre » que la sous-nutrition. (Pour paraphraser une des personnes interrogées, être sous-alimenté est considéré comme un malheur, mais le surpoids est considéré comme un signe de gourmandise et de paresse.) SUN a bénéficié de la clarté de son message sur la sous-nutrition et de la nécessité de répondre au problème de retard de croissance : comment peut-il réussir à attirer une attention due sur la question de surnutrition sans compromettre l’efficacité de son plaidoyer ?
* La surnutrition affecte les pays de tous les niveaux de revenu et les pays riches connaissent une épidémie d’obésité et de maladies non transmissibles (MNT).[[11]](#footnote-11) SUN doit-il donc clairement montrer qu’il n’est axé que sur les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire ?
* Parmi ceux qui étudient l’obésité, nombreux sont ceux qui pointent du doigt les systèmes alimentaires et les industries agro-alimentaires à grande échelle, en particulier, comme des facteurs contribuant à une épidémie mondiale d’obésité et soutiennent que les intérêts de l’industrie alimentaire ne sont pas bien en harmonie avec la recherche d’une meilleure nutrition.[[12]](#footnote-12) Ceci est de nature à renforcer les inquiétudes au sujet des conflits d’intérêts potentiels concernant la collaboration de SUN avec le secteur privé. Comment gérer de tels conflits efficacement au sein du Mouvement SUN ?

Déploiement des politiques nationales à un niveau infra-national

1. Nos études de cas de pays donnent un aperçu mitigé en termes d’effets directs du Mouvement SUN sur les politiques et les plans de la nutrition au niveau national. Dans certains cas, des plans et des politiques crédibles ne sont pas encore au point et le Mouvement SUN semble avoir eu relativement peu d’élan jusqu’à présent. Dans d’autres cas, il y a eu d’importants progrès dans la lutte contre la sous-nutrition, mais ceux-ci ont été engrangés bien avant la création de SUN et il est difficile de donner à SUN une grande part du crédit (« SUN nous a rejoint », voilà le commentaire venant de l’un de ces pays). Mais il y a aussi des cas où SUN a clairement activé récemment l’attention à la nutrition et influencé l’adoption d’approches multisectorielles.
2. Cependant, il est à craindre, et cela est valable pour toutes les catégories, que la planification et la mise en œuvre au niveau infra-national (en particulier pour les interventions contribuant à la nutrition) soit à la traîne de l’adoption au niveau national de politiques et de plans de renforcement de la nutrition. Cela concerne aussi bien le plaidoyer (permettre de comprendre ce qui est nécessaire) que les capacités de mise en œuvre au niveau local.[[13]](#footnote-13) Comment SUN peut-il soutenir efficacement le déploiement à l’échelle locale ? (Entre autres choses, quelles peuvent être les implications sur le rôle et la configuration du Secrétariat et des différents réseaux de SUN ?)

Mobiliser des financements

1. Alors que les pays font des progrès en matière de renforcement, il deviendra de plus en plus important de veiller à la mobilisation des ressources financières nécessaires. Au sommet de l’initiative Nutrition pour la croissance en 2013 (voir l’Annexe D), des engagements relatifs à l’augmentation des ressources pour la nutrition ont été pris par 19 donateurs et 25 gouvernements partenaires.[[14]](#footnote-14) Le premier Rapport sur la nutrition dans le monde trouve qu’il est trop tôt pour collecter des données significatives sur ces engagements financiers. Parmi les pays des études de cas de l’ICE, les attentes des pays à revenu intermédiaire en ce qui concerne les ressources extérieures sont, sans surprise, différentes de celles des autres pays dépendants de l’aide. Cependant, dans aucun groupe il n’est encore possible de relever, sans équivoque, une « augmentation importante » des engagements relatifs aux ressources extérieures ou nationales.
2. La *Feuille de route révisée* (SMS 2012a) déclare que le Secrétariat « travaillera avec le Groupe principal pour explorer et poursuivre des options pour une augmentation importante des ressources pour les pays qui sont prêts à renforcer significativement les initiatives visant à assurer une meilleure nutrition pour tous ». Comment cette entreprise peut-elle être effectuée efficacement ?

Adhésion des pays au Mouvement

Axé sur les pays ou impulsé par les pays ?

1. Le Mouvement SUN a mis l’accent sur la nécessité d’être axé sur les pays. Il a mis l’accent sur le soutien aux plans mis en œuvre sous la direction des gouvernements, tout en évitant délibérément d’être très normatif en ce qui concerne la structure ou le contenu de ces plans (par opposition aux problèmes qu’ils doivent résoudre). Le Réseau des pays semble être au centre des préoccupations de SUN, les autres réseaux jouant un rôle de soutien.
2. Toutefois, il n’est pas évident que la description « impulsé par les pays » soit convenable. En effet, les implications du statut de « membre » du Mouvement SUN ont été bien comprises dans certaines de nos études de cas de pays ; dans d’autres, ce n’était pas tout à fait le cas, faire la distinction entre SUN comme un mouvement et non une organisation, comme un catalyseur et non un donateur. (Fait intéressant, les pays dont les ressortissants sont membres du Groupe principal tombaient dans les deux catégories.) Et, quand l’on avait bien compris ce qu’est SUN, il ne s’agissait souvent que de personnes et organismes clés (tels que le ministère de la Santé) au niveau national.
3. La configuration du Groupe principal qui était adoptée en 2012 visait à refléter un mouvement « dirigé par les pays », mais on ne sait pas dans quelle mesure cela est vrai compte tenu de la façon dont le Groupe principal fonctionne réellement. Par exemple, le taux de participation des représentants des pays semble plus faible que pour les autres groupes.[[15]](#footnote-15) À l’avenir, SUN doit examiner attentivement ce que signifie être impulsé par les pays. Cela a un rapport avec la question des critères d’adhésion que nous examinerons plus loin.

Quels pays ?

1. Malgré la croissance rapide de SUN, il reste des questions auxquelles les pays SUN doivent répondre. Par conséquent :
* Quelle devrait être la stratégie de SUN pour les pays qui n’y ont pas adhéré, mais qui ont de lourds fardeaux de sous-nutrition ? Certains de nos interlocuteurs ont désigné des pays non-membres spécifiques (grands et petits) qui pourraient, à leur sens, bénéficier d’une participation au sein de SUN. D’autres ont été plus préoccupés par le risque que l’adhésion toujours plus grande surcharge le SMS et les réseaux d’appui et dilue leur capacité à fournir une aide significative aux pays membres.
* Quelles sont les formes de collaboration que SUN devrait rechercher avec les pays à revenu intermédiaire (MICs), y compris ceux qui, comme le Brésil et l’Inde, ne l’ont pas rejoint- et peuvent ne pas souhaiter le rejoindre - mais qui pourraient néanmoins participer au partage des expériences ?
* Une attention plus particulière doit-elle être accordée aux besoins des États fragiles et touchés par un conflit ? Comment améliorer la coordination entre SUN et le Groupe nutrition mondiale (GNC) ? (Voir ’l’Encadré 3 ci-dessous)
1. États fragiles et touchés par un conflit et le Mouvement SUN

|  |
| --- |
| Un rapport commandé par World Vision sur le renforcement de la nutrition dans les États fragiles et touchés par un conflit (FCAS) énonce le nombre croissant d’éléments de preuves sur l’importance de la lutte contre la sous-nutrition dans ces pays. Il note que la prévalence de la sous-nutrition des enfants est relativement élevée dans les FCAS, ce qui peut être directement attribué à la perturbation de la production alimentaire et de l’approvisionnement, la destruction des biens et des moyens de subsistance des ménages, aux déplacements massifs des populations, et la dégradation des services essentiels tels que la santé, associés aux conflits. Dans le même temps, il est de plus en plus reconnu que l’insécurité alimentaire et nutritionnelle est associée à un risque accru de troubles et conflits sociaux violents. Malgré cela, des 42 pays classés comme FCAS au moment où le rapport a été rédigé, une minorité de pays (16) a, jusqu’à présent, rejoint le Mouvement SUN.[[16]](#footnote-16) En outre, le rapport de recherche a constaté que ces FCAS restés en dehors de SUN avaient systématiquement de plus faibles indicateurs économiques et une faible capacité de gouvernance que ceux au sein du Mouvement.  Le rapport conclut que la raison pour laquelle tant de FCAS sont exclus est que la sous-nutrition continue d’être considérée, fondamentalement, comme un problème de sous-nutrition aiguë, dont la solution réside dans une augmentation d’apport en aliments. Cet accent mis sur le traitement humanitaire sectoriel inhibe les incitations à une collaboration intersectorielle et interministérielle. Le rapport recommande que les donateurs et les organismes techniques partenaires des gouvernements des FCAS soient plus cohérents dans l’adoption et la promotion du modèle d’action intégrée de SUN qui traite de la sous-nutrition aiguë et chronique, en intégrant les interventions interdépendantes en matière de santé, de sécurité alimentaire et d’agriculture. |

Source : Taylor 2013

Des normes de performance pour les pays membres de SUN ?

1. Les exigences pour les pays qui souhaitent se joindre au Mouvement SUN ne sont contraignantes, conformément à son approche délibérément inclusive. Pour l’instant, il n’y a pas de normes établies de performance ni aucune procédure de révision ou de renouvellement de son adhésion. Cependant, la *Feuille de route révisée* fait allusion à ces normes (en particulier au point (c) ci-dessous) :

**« Les membres du Mouvement concentreront leur appui aux pays qui ont fait preuve d’une volonté de renforcer la nutrition.** Pour parvenir à ce résultat, le Secrétariat du Mouvement veillera à a) l’élaboration d’approches cohérentes de chiffrage du renforcement de la nutrition et de suivi des dépenses, b) la réalisation des estimations préliminaires des coûts de mise en œuvre des stratégies contribuant à la nutrition, c) la mise en place d’un système pour des examens indépendants des plans nationaux et des activités, et un mécanisme de recours, d) l’élaboration d’approches alternatives pour la fourniture de fonds externes aux pays - surtout quand ils sont incapables d’accéder à des ressources extérieures à travers des mécanismes internes, e) l’élaboration d’un plan d’exploitation et d’investissement sur la base des évaluations des progrès réalisés ». (SMS 2012a, ¶10)

1. Le Mouvement SUN peut-il conserver son dynamisme s’il ne définit pas de normes pour ses pays membres ? Si des normes sont établies, cela peut-il être fait d’une manière qui soit compatible avec l’aspiration de SUN être impulsé par les pays ?

Soutien nécessaire aux pays SUN

1. De quels types de soutien les pays SUN auront-ils besoin dans la période à venir ? Pour chaque type de soutien nécessaire, SUN doit examiner si son rôle est de faciliter, catalyser ou fournir un tel soutien. Il existe d’autres implications pour le rôle du SMS et divers réseaux de soutien. Les catégories de soutien comprennent, sans s’y limiter :
* le plaidoyer et les réunions de parties prenantes ;
* le support technique (par exemple plus de conseils sur l’élaboration de politiques et programmes contribuant à la nutrition) ;
* l’établissement de normes et le suivi (comme relevé ci-dessus) ;
* le soutien financier (l’accent devrait-il être davantage mis sur la mobilisation des financements pour la nutrition comme un critère de réussite ?).

Organisation et gouvernance

1. Le rapport d’intendance a mis en garde contre l’adoption précoce d’une forme rigide dans la vie d’un Mouvement plutôt flexible, mais des questions se soulèvent déjà quant à savoir si SUN a besoin d’une organisation et d’une gouvernance plus matures, et si cela peut être réalisé sans compromettre la nature du Mouvement qui se veut centré sur les pays. En particulier :
2. Le Groupe principal est-il viable dans sa forme actuelle ?
	* La configuration actuelle du Groupe principal a, en effet, fusionné les rôles de supervision et de champions (que le rapport d’intendance considère comme distincts) et - en principe au moins - ses membres agissent à titre individuel et non en tant que représentants des organisations et des réseaux d’où ils sont issus.[[17]](#footnote-17) Sans doute, cela risque de compromettre à la fois la légitimité et l’efficacité de l’organe directeur de SUN, et on ne sait pas comment la composition actuelle du Groupe principal devrait être améliorée ou maintenue.
	* Il est justifié de mettre en place un petit organe exécutif qui pourrait être plus efficace pour veiller à la redevabilité au sein du SMS, mais comment la légitimité d’un tel organisme serait-elle assurée ?
3. À quel point le rôle et la structure des quatre réseaux de soutien actuels sont-ils satisfaisants :
* Réseau des donateurs ?
* Réseau des Nations Unies?
* Réseau de la société civile ?
* Réseau du secteur privé ?
1. Le SMS a-t-il les compétences dont il a besoin ? Peu de personnes interrogées ont mis en doute l’énergie et la compétence du personnel du SMS, mais plusieurs ont fait valoir qu’il a besoin de plus d’expertise en matière de nutrition, ou plus de compréhension en économie politique au niveau des pays. Les réponses, bien sûr, dépendront des réponses aux autres questions soulevées ci-dessus, car celles-ci détermineront le rôle que le SMS doit jouer.

Calendrier et indicateurs de succès

1. Pour combien de temps encore SUN aura-t-il un rôle clairement défini ? Quels indicateurs de réussite indiqueront que SUN n’est plus nécessaire ?

## Prochaines étapes

1. Le document vise à stimuler la discussion, à la fois lors de l’Assemblée mondiale et de façon plus générale. L’équipe de l’ICE utilisera les commentaires reçus pour étayer notre évaluation de la performance de SUN à ce jour ainsi que nos conclusions et recommandations sur la prochaine phase de SUN.
2. Principales questions de l’évaluation

Extrait du rapport initial (RI) Le rapport initial comprend une théorie du changement élaborée pour le Mouvement SUN et une matrice d’évaluation beaucoup plus détaillée à partir de laquelle les questions ci-dessous sont tirées.

|  |
| --- |
| 1. **Le Mouvement SUN aborde-t-il les bonnes questions ?**
 |
| * 1. Dans quelle mesure les objectifs du Mouvement SUN sont-ils compatibles avec les besoins, les priorités et les stratégies des pays bénéficiaires ?
	2. Le Mouvement SUN comble-t-il une lacune dans l’architecture internationale et au niveau des pays pour aborder la nutrition ?
	3. Les stratégies du Mouvement SUN contribuent-elles à mettre davantage l’accent sur les questions de nutrition liées au genre et à l’égalité ?
	4. L’approche du Mouvement SUN trouve-t-elle le juste équilibre entre les interventions aux niveaux mondial et national ?
 |
| 1. **Le Mouvement SUN a-t-il suivi une stratégie claire, cohérente et comprise par tous ?**
 |
| 1. Les objectifs, les priorités et les stratégies du Mouvement SUN sont-ils clairs aux différents niveaux du Mouvement ?
2. Les principaux intrants, les interventions et les résultats du Mouvement SUN reflètent-ils adéquatement ses objectifs, ses priorités et ses stratégies ?
3. Comment le Mouvement SUN cherche-t-il à intégrer la conscience de la question du genre dans l’ensemble de ses interventions, qu’elles soient spécifiques à la nutrition ou qu’elles y contribuent ?
 |
| 1. **Quels ont été les résultats des initiatives menées par le Mouvement SUN ?**
 |
| 1. Dans quelle mesure le Mouvement SUN a-t-il contribué à changer les attitudes et les procédures, créant ainsi un environnement propice à renforcer la nutrition ?
2. Dans quelle mesure SUN a-t-il provoqué un changement de politiques et l’engagement des ressources ?
3. Ces changements vont-ils dans le sens du renforcement de la nutrition ?
4. Existe-t-il des liens plausibles entre les résultats auxquels a contribué SUN et les impacts à moyen et à long termes pour les bénéficiaires visés ?
 |
| 1. **Comment expliquer ces résultats (ou l’absence de résultats) ?**
 |
| *Gouvernance et gestion*1. Quel est le degré d’efficacité des mécanismes de gouvernance et de gestion de SUN ?
 |
| *Efficacité*1. En ce qui concerne ses propres activités, le Mouvement SUN a-t-il utilisé ses ressources de manière efficace ?
2. Les coûts de transaction de SUN ont-ils été raisonnables ?
3. Le plaidoyer de SUN pour les solutions de nutrition a-t-il pris suffisamment en compte les considérations d’efficacité ? (par exemple, dans l’équilibre entre les approches spécifiques à la nutrition et celles qui y contribuent)
4. SUN a-t-il atteint le juste équilibre : entre le travail au niveau mondial et l’attention portée aux pays ? entre être inclusif (nombre de pays impliqués) et être efficace en fournissant un soutien en profondeur aux pays ?
 |
| *Cohérence* 1. Les composants des diverses activités du Mouvement SUN se renforcent-ils mutuellement (soit plus que la somme de leurs différentes parties) ?
2. Dans quelle mesure les interventions de SUN ont-elles complété d’autres initiatives aux niveaux mondial et national ?
 |
| *Contexte*1. Quels sont les facteurs contextuels (prévus ou imprévus) qui ont affecté positivement ou négativement la réalisation des objectifs de SUN ?
 |
| *Suivi, apprentissage et adaptation*1. Comment le Mouvement SUN a-t-il tiré des enseignements des expériences et comment s’est-il adapté en conséquence ?
 |
| 1. **Quelles perspectives d’avenir pour le Mouvement SUN ?**
 |
| 1. Les résultats qui se dégagent de SUN sont-ils susceptibles d’être durables ?
2. Comment SUN contribue-t-il au développement des systèmes (aidant à développer la politique nationale et l’architecture institutionnelle appropriées pour obtenir des résultats nutritionnels durables à moyen et à long termes) ?
3. Le Mouvement SUN en soi est-il durable ?
 |
| 1. **Comment SUN devrait-il évoluer à court, moyen et long termes ?**
 |
| *Les sous-questions dans le cadre du présent questionnaire d’évaluation sont toutes formatives. Les questions précises seront affinées à la lumière de nouvelles preuves à mesure que se déroule l’Évaluation. L’ICE de SUN s’appuiera sur ses conclusions sommatives (ci-dessus) afin de présenter d’autres options, et permettra de relier ses recommandations aux principes de l’efficacité de l’aide et l’efficacité du développement, en se référant également à l’expérience des partenariats comparables.* |
| 1. SUN est-il susceptible de rester pertinent? si oui, quels sont les aspects / éléments susceptibles de demeurer pertinents et pour combien de temps ?
2. Quelles sont les options stratégiques pertinentes de SUN à court, moyen et long termes ?
3. Quelles sont les implications correspondantes pour les mécanismes de gouvernance et de gestion de SUN ?
 |

1. **Processus de visualisation et réponse de la direction à l’ICE**

*Aperçu*

1. L’évaluation globale indépendante (ICE) de SUN soumettra son rapport final le 31 décembre 2014. L’exercice de « visualisation » suivra immédiatement et l’ICE servira de document de base. Pour que d’importantes décisions soient prises à sa réunion d’avril 2015, le 22 septembre 2014, le Groupe principal a approuvé un processus et un calendrier pour l’exercice de visualisation et les actions qui en découlent. La forme finale de SUN dépendra certes de l’ICE, mais il est maintenant possible d’identifier les principales phases de transformation :

|  |
| --- |
|  |

*Réunion du Groupe principal 2014*

1. Le groupe principal s’est félicité du rapport d’étape et a soutenu la recommandation du Sous-groupe pour la vision sur le processus, présenté ici, qui permettra au Groupe principal de prendre des décisions stratégiques sur l’avenir du Mouvement en avril 2015.

*Planification/Travail préliminaire*

1. L’évaluation commencera à soumettre les orientations futures possibles pour le Mouvement SUN à un débat lors de l’Assemblée mondiale de SUN en novembre. Le Groupe principal a chargé le Sous-groupe pour la vision de préparer une analyse et, si nécessaire, de commander une analyse plus approfondie avant publication du rapport de l’ICE.

*Visualisation (notamment la réponse de la direction)*

1. Le Groupe principal a décidé que le Sous-groupe pour la vision constituera une équipe pour diriger le processus. Sur la base de l’ICE, cette phase vise à développer les recommandations du Sous-groupe pour la vision pour examen par le Groupe principal en avril 2015. Dans ce processus, formuler une réponse globale de la direction, résultat de la contribution des parties prenantes du Mouvement, au rapport final de l’ICE est une étape critique.
2. La phase de visualisation sera consultative, faisant participer les pays et les parties prenantes au sein des réseaux de SUN et utilisant des services de conseil, selon le cas. Il sera question de chercher à mettre à l’essai les recommandations relatives à la faisabilité.
3. L’exercice de visualisation sera influencé par le rapport final de l’ICE. Les recommandations peuvent conduire à des changements d’orientation, de structure, d’opérations, au niveau du Secrétariat et de la gouvernance, et doivent être mises au point bien avant la réunion du Groupe principal en avril 2015.

*Réunion du Groupe principal en avril 2015*

1. En avril 2015, le Groupe principal cherchera à s’accorder sur les mesures à prendre pour définir les paramètres du Mouvement SUN pour la prochaine phase. C’est le moment où le Groupe principal doit prendre les décisions clés et prodiguer des conseils. Alors qu’il ne faut pas s’attendre à ce qu’un Groupe principal sortant présente en détail tous les aspects de SUN au-delà de 2015, il peut toutefois définir la vision de l’avenir. Ces décisions définiront également les travaux en cours pour permettre une transition vers le Mouvement souhaité pour l’après-2015. Cette étape annoncera également la construction ou l’amélioration des structures (par exemple la structure de gouvernance, le Secrétariat, les réseaux) nécessaires pour le Mouvement SUN après 2015.

*Transition et exécution*

1. Il s’agit d’une phase progressive qui dévoilera un Mouvement redéfini en fonction de l’orientation du Groupe principal. Le processus de transition dépend de l’ampleur du changement. Cependant l’intention devrait être de se déployer aussi rapidement que possible afin que les retombées de l’amélioration se fassent sentir plus tôt, tout en reconnaissant que les changements structurels, la mobilisation des ressources, etc. prendront un certain temps. La réunion du Groupe principal en septembre 2015 sera une étape importante, pour les décisions résiduelles et les orientations.
2. Origines et évolution du Mouvement SUN

|  |
| --- |
| *Cette annexe est reproduite dans le Rapport initial (*Mokoro 2014a*), Section 2.2.* |

1. Le Mouvement SUN était lancé en 2010 comme un effort multi-acteurs pour renforcer et accélérer les systèmes et les actions permettant aux populations de jouir d’une bonne nutrition. Cependant, les origines de ce mouvement remontent à l’année 2008 avec la série The Lancet (voir The Lancet 2008). En plus d’établir des éléments de preuve sur les coûts à long terme de la sous-nutrition, The Lancet avait été franche dans sa critique du mépris de la question de la nutrition par les donateurs et les gouvernements partenaires, ainsi qu’elle l’était de l’architecture institutionnelle mondiale de la nutrition jugée « fragmentée et dysfonctionnelle ». La série avait interpellé la communauté internationale à mettre en place une nouvelle structure de gouvernance mondiale pour la nutrition « représentant plus efficacement les organisations supra-nationales, le secteur privé et la société civile, et facilitant le dialogue avec les parties prenantes nationales des pays à forte charge de morbidité » (The Lancet 2008,Morris et al. 2008).
2. Au cours des deux années qui s’en suivirent, il y eut des discussions approfondies sur la forme que pouvait prendre cette architecture mondiale. En 2009, la Banque mondiale, certaines organisations des Nations Unies, la Fondation Gates et d’autres avaient formé un petit comité qui avait engagé deux consultants pour rédiger ce qui devait devenir le premier document SUN. Un tournant était marqué par les réunions de printemps de la Banque mondiale en 2010, qui avaient donné lieu au lancement du Cadre d’action du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (FFA). Approuvé par plus de 100 gouvernements, les agences de développement, le secteur privé et les organisations de la société civile, le Cadre énonce les principes et priorités d’action pour remédier à la sous-nutrition et mobiliser des investissements accrus dans un ensemble d’interventions nutritionnelles dans les différents secteurs. Pour accompagner le cadre, une feuille de route SUN était élaborée, établissant les principes de base d’une initiative multilatérale à travers laquelle les pays, entités régionales et internationales pourraient travailler ensemble pour établir et poursuivre un effort de renforcement de la nutrition. Ainsi, est né le Mouvement SUN, comme un effort de collaboration pour catalyser une action coordonnée en vue d’une meilleure nutrition.
3. Le Mouvement SUN place au cœur de son action, l’engagement explicite de soutenir les efforts entrepris par les pays pour faire face à la sous-nutrition. Le lien de coordination se trouve au niveau du pays, où des plates-formes multi-acteurs SUN sont établies (ou renforcées, si elles existent déjà). Ces plates-formes rassemblent les représentants du gouvernement, les donateurs, les Nations Unies, la société civile, le secteur privé et la communauté technique sous la direction d’un Point focal de gouvernement (généralement de l’intérieur du gouvernement).
4. Plates-formes multi-acteurs dans les pays SUN

|  |
| --- |
|  |
| Source : SMS 2014a |

1. En 2012, un document de stratégie du Mouvement SUN et une feuille de route révisée (SMS 2012b, SMS 2012a) avaient énoncé quatre objectifs stratégiques devant être poursuivis par les pays SUN et leurs partenaires :
2. Créer un environnement politique favorable, avec un leadership fort dans le pays, et un espace commun (plates-formes multi-acteurs) où les parties prenantes alignent leurs activités et se rendent mutuellement redevables du renforcement de la nutrition.
3. Mettre en place les meilleures pratiques de mise à l’échelle des interventions d’efficacité avérée, y compris l’adoption de lois et de politiques efficaces.
4. Aligner les actions sur les plans nationaux de qualité adéquatement chiffrés, avec un cadre de résultats commun et la redevabilité mutuelle et.
5. Augmenter les ressources orientées vers des approches cohérentes alignées.
6. Le Mouvement SUN est ouvert à tous les pays dont les gouvernements s’engagent pour l’amélioration de la nutrition, et à toutes les parties prenantes engagées à fournir un appui. De cinq pays qui en étaient les premiers membres au départ, le Mouvement a connu une croissance rapide pour atteindre son nombre actuel de plus de cinquante membres.
7. Au niveau mondial, une série de réseaux ont été créés dans le but de soutenir la réalisation de ces objectifs dans les pays SUN. Les Points focaux des différents gouvernements SUN se réunissent dans le Réseau des pays et font des échanges sur leurs réussites tout en apprenant d’autres pays confrontés à des défis similaires. Un Réseau de la société civile, composé d’organisations nationales et internationales, a été mis en place avec l’objectif d’aligner les stratégies, les efforts et les ressources de la société civile avec les plans nationaux. Le Réseau du Système des Nations Unies, qui est co-dirigé par le Comité permanent des Nations Unies pour la nutrition (SCN) et le partenariat REACH de l’ONU[[18]](#footnote-18), vise à harmoniser et coordonner la participation des agences des Nations Unies dans le Mouvement SUN. Le Réseau des donateurs, qui comprend les animateurs de donateurs de l’intérieur des pays SUN et d’autres organismes intéressés, travaille avec les pays SUN pour identifier les besoins supplémentaires d’appui, réaliser le bilan des programmes et politiques ayant trait à la nutrition, et examiner la capacité de renforcement de la nutrition, les besoins d’assistance technique ainsi qu’identifier les lacunes importantes. Enfin, le Réseau du secteur privé travaille à mobiliser et à intensifier les efforts du secteur privé en faveur du Mouvement SUN.
8. La gouvernance SUN était au départ menée par une équipe de transition intérimaire, présidée par le Représentant spécial de l’ONU pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Cependant, à la suite des recommandations d’une étude d’intendance menée en 2011 (Isenman et al 2011),[[19]](#footnote-19) un groupe principal était mis en place, responsable de la gouvernance globale du Mouvement. Il est composé de 27 membres issus des gouvernements, de la société civile, des organisations internationales, des organismes donateurs, du secteur privé et des fondations, nommés par le Secrétaire général de l’ONU. Le Directeur exécutif de l’UNICEF préside le Groupe principal au nom du Secrétaire général de l’ONU. Le mandat du Groupe principal a depuis été étendu à la fin de 2015.
9. La base de la coordination des différents réseaux et groupes SUN est le Secrétariat. Le Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) n’a pas de rôle opérationnel dans la mise en œuvre des programmes de nutrition, mais cherche à relier les pays et les réseaux, à faciliter une collaboration cohérente et à suivre les progrès. Il facilite également la gestion d’un fonds d’affectation spéciale multi-partenaires (FAMP), qui fournit de petites subventions catalytiques, principalement pour soutenir le renforcement de société civile des pays. Le SMS est également responsable de la coordination du suivi et évaluation permanents du Mouvement ainsi que de la compilation des données des pays, des réseaux et des structures de gouvernance, en ligne avec le cadre de suivi et évaluation (S & E), lancé en avril 2013 (SMS 2013).
10. Une récente initiative coordonnée par le SMS, vise la facilitation de la mise en place de communautés de pratique (CdP), dans lesquelles les demandes d’appui de l’intérieur des pays SUN individuels sont acheminées vers des experts provenant d’autres pays SUN et à travers les réseaux de SUN. Quatre CdP sont actuellement établies, couvrant (i) le plaidoyer et la communication, (ii) la planification, le chiffrage, le suivi de l’utilisation des fonds et la mobilisation des ressources ; (iii) le suivi, la mise en œuvre et l’évaluation de l’impact ; et (iv) la gestion et la coordination de la mise en œuvre.
11. Dès le départ, les structures de gouvernance SUN étaient considérées comme un effort limité dans le temps plutôt que des institutions permanentes, et le mandat actuel de son Groupe principal et du Secrétariat ne s’étend que jusqu’en fin 2015. Toutefois, la transformation de la nutrition en ligne avec les objectifs fixés par l’Assemblée mondiale de la Santé est une entreprise à long terme, et la stratégie SUN pour la période 2012 - 2015 envisage à cet effet, une évaluation globale qui servira de base pour déterminer le rôle et la configuration du Mouvement SUN après 2015.
12. Initiatives mondiales sur la nutrition et la sécurité alimentaire

Introduction

Cette annexe fournit un décompte séquentiel des accords et déclarations internationales importants relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les organismes et processus qu’ils ont engendrés. Elle doit être consultée conjointement avec l’annexe précédente sur les origines et l’évolution du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN), car elle définit les développements et les changements dans la construction internationale de consensus autour de la nutrition. Il ne s’agit pas d’une cartographie exhaustive de l’architecture internationale de la nutrition, puisqu’elle n’aborde pas en détail les mandats et les activités des institutions qui sont mentionnées, qui seront examinés plus en profondeur dans le Rapport final de l’ICE (en prenant tout aussi note de toute conclusion émergeant de la CIN 2 en novembre 2014).

Conférence internationale sur la nutrition, Rome, Italie, décembre 1992

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration mondiale** et **Plan et d’action pour la nutrition :**

* La *Déclaration mondiale sur la nutrition* comprend un engagement à « éliminer la faim et réduire toutes les formes de malnutrition » pendant la décennie. Constitue un appel à la déclaration de la décennie internationale de la nutrition. Reconnait les liens entre la nutrition et l’eau, l’assainissement et l’hygiène (WASH), la santé, l’éducation, l’agriculture et les disparités entre les sexes. Constitue un appel à la coopération entre les gouvernements, les partenaires de développement (DP), les ONG, le secteur privé, les collectivités et les particuliers.
* Le *Plan d’action pour la nutrition* contient des recommandations sur les politiques, les programmes et les activités permettant aux gouvernements (en partenariat avec d’autres) d’atteindre les objectifs de la Déclaration mondiale sur la nutrition. Il comprend l’engagement à élaborer des plans d’action nationaux pour la nutrition (PANN) sur lesquels la communauté internationale doit harmoniser les ressources.

Organismes créés

Aucun relevé.

Procédures établies

**Plans d’action nationaux pour la nutrition (PANN)** à produire « au plus tard à la fin 1994 », sur la base des principes et des stratégies énoncés dans la Déclaration mondiale et le Plan d’action, ainsi que d’une analyse de la situation du pays et élaborés avec la participation active de tous les ministères, les collectivités locales, les ONG et le secteur privé. Devant être accompagnés de mécanismes intersectoriels pour la mise en œuvre, et le suivi / évaluation.

**La base de données mondiale de l’OMS sur les politiques nationales et les programmes de nutrition**[[20]](#footnote-20) a été développée en 1993 comme un outil pour suivre la mise en œuvre de la Déclaration mondiale et du Plan d’action sur la nutrition.

État et évolution des extrants

Des réunions régionales d’examen pour évaluer les progrès et les expériences des pays dans la mise en œuvre de la Déclaration mondiale et du Plan d’action ont eu lieu en 1996 - 1997 et de nouveau en 1999 - 2001.

Élaboration des Stratégies et des Plans d’action nationaux pour la nutrition (NPAN) :

Entre 1993 et 2001, 75,4 % des 191 pays avaient finalisé ou préparé un NPAN.

Un questionnaire de 1994 sur les progrès des pays de la CIN a constaté que 54 pays (28 %) ont finalisé, préparé ou renforcé une NPAN, 71 pays sont encore en préparation, tandis que 19 n’ont fait aucun progrès et il n’y a aucune information pour 46 pays. 72 pays (38 %) ont fait des rapports sur des efforts couronnés de succès dans la mobilisation des ressources publiques supplémentaires pour les NPAN, 36 pays (19 %) ont fait des rapports sur des efforts couronnés de succès dans la mobilisation de ressources supplémentaires d’ONG pour les NPAN. 106 (56 %) pays disposent de mécanismes intersectoriels nationaux établis pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation du plan d’action national. 77 (40 %) ont fait un rapport sur un mécanisme de coordination entre les agences des Nations Unies.

Le rapport de la FAO (1995) stipule que le « processus de NPAN a été inestimable dans la promotion des questions de nutrition à l’avant-garde des programmes nationaux de développement et dans sa contribution pour atteindre les objectifs globaux de la CIN ».

Contraintes des NPAN :

L’atelier de suivi de la CIN 2001 entre les pays avait identifié les contraintes suivantes : politique nationale d’alimentation et de nutrition absente ou non-fonctionnelle, faible plaidoyer, efforts des gouvernements et partenaires pour mobiliser des ressources pour le développement et la mise en œuvre des NPAN insuffisants, capacités techniques et institutionnelles de planification et de mise en œuvre des programmes d’alimentation et de nutrition insuffisantes, allocation budgétaire gouvernementales et soutien externe insuffisants, augmentation de la pauvreté au sein de la population et restrictions sur la répartition du budget par les gouvernements.

Base de données mondiale sur les politiques et programmes nationaux de nutrition :

Elle a été améliorée et lancée sous le nom de ’ Base de données mondiale sur la mise en œuvre du Plan d’action pour l’alimentation et la nutrition (GINA) en novembre 2012.

Sources et liens

FAO 1995, *Conférence internationale sur la nutrition : Réaffirmer l’engagement de la FAO à l’amélioration de la nutrition.* F6.12 D3

FAO et OMS 2001, *Rapport d’atelier inter-pays*: *Un suivi de la Conférence internationale sur la nutrition.* F6.12 D6

CIN 1992, *Conférence internationale sur la nutrition : Rapport final de la Conférence.* F6.12 D2

OMS 2013 *Révision de la politique mondiale* F6 D12

OMS 2013 *Politiques de nutrition : de la CIN de 1992 à la CIN 2014 CIN2* F6.12 D7

OMS 2013. *Conférence internationale 1992 sur la nutrition : Comment elle a été préparée, quelles en ont été les réalisations et les leçons apprises ?* Présentation PPT exposée lors de la réunion du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN). F6.12 D4

OMS 2014. *’ Base de données mondiale sur la mise en œuvre du Plan d’action pour l’alimentation et la nutrition (GINA).* Disponible à l’adresse <https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/home>

**Sommet mondial de l’alimentation, Rome, Italie, novembre 1996**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration de Rome** et **Plan d’action pour la sécurité alimentaire mondiale :**

* Dans la **Déclaration de Rome** les États membres se sont engagés à « réduire de moitié le nombre actuel de personnes sous-alimentées d’ici à 2015 ». Elle énonce sept engagements qui posent les bases pour atteindre la sécurité alimentaire durable pour tous. Celles-ci s’étendent de la mise en place d’un environnement favorable consistant à assurer l’accès à des aliments nutritifs, soutenir la production alimentaire, appuyer le libre-échange international à la prévention et la préparation pour des situations d’urgence consistant à soutenir une allocation optimale des investissements publics et privés, et à surveiller la mise en œuvre du plan d’action.
* Le **Plan d’action** énonce les objectifs et les actions pertinentes pour la mise en œuvre pratique de ces sept engagements.
* Le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sera redevable de la surveillance de la mise en œuvre du Plan d’action.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* Le **Système d’information et de cartographie sur l’insécurité alimentaire et la vulnérabilité** (SICIAV) a été créé suite au Sommet mondial de l’alimentation ’(SMA) de 1996. Il a été créé pour répondre à une préoccupation mondiale concernant le besoin d’information sur les populations qui sont vulnérables et à risque, l’identification des causes et la prise des mesures appropriées et opportunes.

État et évolution des extrants

Déclaration de Rome

Un document de travail du Sommet mondial de l’alimentation 2002 (SMA) note les progrès limités dans la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Rome : « Quelques 58 pays en développement ont enregistré une diminution de la proportion de leur population sous-alimentée entre 1990 - 92 et 1997 - 99. Cependant, la diminution proportionnelle dans beaucoup de ces pays n’a pas été suffisante pour compenser l’effet de la croissance démographique. Seulement 32 pays ont donc réduit leur nombre de personnes sous-alimentées en termes absolus. Toutefois, aucun pays dans son rapport au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ne déclare que les réductions sont dues aux mesures prises en réponse au Sommet mondial de l’alimentation ».

Les engagements du Sommet mondial de l’alimentation (SMA) ont été réaffirmés cinq années plus tard, en 2002. L’objectif du Sommet mondial de l’alimentation (SMA) de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d’ici 2015 a été réaffirmé dans la Déclaration du Millénaire et comme Cible 1.C des OMD.

Sources et liens

*Sommet mondial de l’alimentation (SMA) de 1996, Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d’action du Sommet mondial de l’alimentation F6.16.1 D1*

*Sommet mondial de l’alimentation* FAO 2002, *cinq ans plus tard : Mobiliser la volonté politique et les ressources pour bannir la faim dans le monde* F1.16.2 D1.

**Sommet mondial de l’alimentation : cinq ans plus tard, Rome, Italie, juin 2002**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Sommet mondial de l’alimentation FAO 2002, cinq ans plus tard**

* Ce sommet a donné l’occasion d’interpeller la communauté internationale à tenir une promesse antérieure (Déclaration de Rome) de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim à environ 400 millions en 2015.
* Elle en appelait également à l’inversion de la tendance de la baisse globale des affectations budgétaires nationales des pays en développement pour l’agriculture et le développement rural, de l’aide fournie par les pays développés, et des prêts consentis par les institutions financières internationales; ainsi que des contributions volontaires au Fonds d’affectation spéciale de la FAO pour la sûreté et la sécurité alimentaires.

Organismes créés

* La déclaration en appelait à la création d’une **Alliance internationale contre la faim** afin d’unir les forces dans les initiatives d’éradication de la faim.

Procédures établies

* Un groupe de travail intergouvernemental a été mis en place pour préparer un ensemble de **lignes directrices sur la mise en œuvre du droit à l’alimentation.**

État et évolution des extrants

Objectifs du Sommet mondial de l’alimentation (SMA)

Les estimations pour la période 2006 - 2008 établissent le nombre de personnes sous-alimentées dans les régions en développement à 15,5 % de la population mondiale par rapport à 16,8 % en 1995 - 1997 (et pourtant la population mondiale a augmenté).

L’objectif du Sommet mondial de l’alimentation (SMA) de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d’ici 2015 a été réaffirmé dans la Déclaration du Millénaire comme Cible 1.C des OMD.

Alliance internationale contre la faim

L’Alliance internationale contre la faim a été formellement établie sous le nom d’’**Alliance contre la faim et la malnutrition** (ACFM) par la FAO, le PAM et le FIDA et Biodiversity lors de la Journée mondiale de l’alimentation de 2003. L’ACFM facilite et soutient la création d’alliances nationales et régionales contre la faim et la malnutrition. Elle est toujours active.

Lignes directrices sur la mise en œuvre du droit à l’alimentation

Les lignes directrices du groupe de travail inter-gouvernemental ont abouti au Droit à l’alimentation, adopté par la 127e session du Conseil de la FAO en novembre 2004.

Sources et liens

ACFM 2013. Alliance contre la faim et la malnutrition. Notice, 2013. F6 D6

FAO 2004. Directives volontaires pour l’appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale F6.16.2 D3

Sommet mondial de l’alimentation (SMA) 2002. Déclaration du Sommet mondial de l’alimentation : cinq ans plus tard F6.16.2 D2

Alliance contre la faim et la malnutrition:[http://www.theACFM.org/](http://www.theacfm.org/)

**Réunion du Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies, Berne, Suisse, avril 2008**

Principaux résultats

Documents adoptés

* **Communiqué du Conseil des chefs de secrétariat.** Ce document établi la nécessité d’une action immédiate et des mesures à moyen et à long termes pour s’attaquer aux causes profondes de l’insécurité alimentaire.

Organismes créés

* **Équipe spéciale de haut niveau (HLTF) sur la sécurité alimentaire mondiale** créée pour promouvoir une réponse globale et unifiée au défi de la réalisation de la sécurité alimentaire mondiale dans le sillage de la hausse extraordinaire des prix alimentaires mondiaux au début de 2008.
* Elle rassemblait, sous la présidence du Secrétaire général de l’ONU, les chefs de 22 agences des Nations Unies et de Bretton Woods qui recherchaient des mesures à mettre en œuvre pour faire face à la crise en cours.

*Procédures établies*

* L’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF) répond à la demande d’élaborer un **cadre global d’action** (CFA).

État et évolution des extrants

En 2008, l’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF) contre la crise de la sécurité alimentaire se réunissait tous les deux mois. Elle continue d’exister, mais se réunit moins fréquemment. Cette équipe avait joué un rôle clé dans l’établissement de l’Initiative de L’Aquila sur la sécurité alimentaire, et est co-animateur de la CIN2. Le Secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) (le Secrétariat) a été établi sur la base de l’Équipe de coordination de l’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF).

Le cadre global d’action (**CFA**) qui a été finalisé en juillet 2008 est un cadre qui définit la position commune des membres de l’Équipe spéciale, et vise à être un catalyseur pour l’action en fournissant aux gouvernements, aux organisations internationales et régionales, et aux groupes de la société civile, un menu des politiques et actions duquel on peut tirer des réponses appropriées.

Sources et liens

Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies, 2008. *Communiqué du Conseil des chefs de secrétariat, Berne, Suisse, le 29 avril 2008.* F6-17D1

**Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, Rome, Italie, juin 2008**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale**

* La conférence a réaffirmé l’objectif d’atteindre la sécurité alimentaire pour tous grâce à un effort constant afin d’éradiquer la faim dans tous les pays, dans l’immédiat, de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d’ici à 2015 (Déclaration de Rome, réaffirmée dans la Déclaration du Sommet mondial de l’alimentation : cinq ans plus tard).
* Des mesures supplémentaires ont été prises, y compris l’augmentation de l’aide pour la sécurité alimentaire des pays en développement (mais aucun objectif spécifique n’a été fixé). C’était également l’occasion d’en appeler à une augmentation de la production alimentaire, à une réduction des restrictions commerciales et à l’intensification de la recherche agricole.

Organismes créés

* Aucun nouvel organe n’a été créé (la responsabilité de suivre les progrès a été assignée à la FAO ainsi qu’à d’autres organisations pertinentes existantes et à l’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF)).
* L’idée d’un **partenariat mondial pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition** a été proposée par le Président français, Nicolas Sarkozy, pour agrandir l’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF) des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire en vue d’assister les gouvernements, la société civile et le secteur privé. Toutefois, l’idée n’était pas promue avant la réunion du G8 à Hokkaido et à la réunion de haut niveau de suivi à Madrid (voir ci-dessous).

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

Les progrès accomplis depuis la Conférence de haut niveau de Rome ont fait l’objet d’une analyse lors de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous à Madrid en 2009. Il avait été estimé que, bien que les prix alimentaires aient diminué, et beaucoup d’actions avaient été entreprises pour lutter contre l’insécurité alimentaire, il fallait en faire davantage. Avec une augmentation prévue de 40 millions en 2008, le monde avait atteint 963 millions de personnes souffrant de malnutrition.

Sources et liens

Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire dans le monde 2008, *Déclaration de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : Les défis du changement climatique et des bioénergies.* F6 D-13

**Sommet du G8, Hokkaido, Japon, juillet 2008**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration des dirigeants sur la sécurité alimentaire mondiale**, qui définit une série d’engagements, notamment :

* Inverser le déclin global de l’aide et de l’investissement dans le secteur agricole, et soutenir le développement des ‘initiatives nationales, y compris le Programme de développement de l’agriculture africaine (PDDAA),
* Soutenir l’objectif du PDDAA de la croissance annuelle de 6,2 % de la productivité agricole, promouvoir la recherche agricole et le développement, en particulier par l’intermédiaire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et l’Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA),
* Aider à l’élaboration de systèmes d’alerte précoce pour la sécurité alimentaire,
* Soutenir les stratégies de développement dirigées par les pays axées sur l’adaptation à l’impact du changement climatique, promouvoir la bonne gouvernance dans les pays en développement avec un accent particulier sur leurs politiques de sécurité alimentaires et de marché, et
* Intégrer les objectifs de sécurité alimentaire dans les politiques de développement des donateurs et des pays bénéficiaires.

Organismes créés

* Les dirigeants du G8 ont mandaté le **Groupe d’experts du G8 sur la sécurité alimentaire mondiale** pour suivre la mise en œuvre des engagements du G8, soutenir le travail de l’Équipe spéciale, et coopérer avec d’autres parties prenantes intéressées pour façonner le Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire et produire le rapport au Sommet de 2009.
* Le sommet avait également fourni une impulsion politique décisive vers l’établissement d’un partenariat mondial pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Procédures établies

Aucune relevée.

État et évolution des extrants

Les experts du G8 sur la sécurité alimentaire mondiale se sont réunis quatre fois et ont rédigé un rapport qui visait à suivre collectivement l’état des engagements du G8 entrepris depuis le Sommet de Hokkaido, jusqu’au Sommet du G8 de L’Aquila (2009). Les conclusions des experts sont entre autres les suivantes :

* 13,45 milliards de dollars US ont été déboursés de janvier 2008 à juillet 2009, dépassant l’engagement de 10 milliards de dollars US pris à Hokkaido Toyako.
* Les partenaires du G8 ont activement encouragé et facilité la mise en place du Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire.
* Le G8 a favorisé les objectifs du PDDAA visant l’augmentation des taux annuels de croissance agricole de 6,2 % avec des accents particuliers placés sur la promotion de l’agriculture paysanne, les marchés et le commerce, la croissance rurale inclusive et la contribution au fonds d’affectation spéciale du CAADP.
* Le G8 a augmenté son soutien financier aux centres du GCRAI.
* Le G8 a soutenu l’amélioration des statistiques agricoles et les systèmes d’alerte précoce de la sécurité alimentaire, par exemple, le Système intégré de classification par phases pour la sécurité alimentaire.
* Les pays du G8 ont soutenu l’intégration de la sécurité alimentaire dans les politiques et stratégies nationales de développement.
* Les négociations de Doha sont dans l’impasse.

Sources et liens

G8 2008, *Déclaration des dirigeants du G8 sur la sécurité alimentaire mondiale, Sommet du G8 Yoako Hokkaido, 2008.* Disponible à l’adresse : [www.mofa.go.jp/policy/economy/summit/2008/doc/doc080709\_04\_en.html](http://www.mofa.go.jp/policy/economy/summit/2008/doc/doc080709_04_en.html)

Groupe d’experts du G8 sur la sécurité alimentaire mondiale 2009. *Efforts du G8 pour la sécurité alimentaire mondiale.* F6 D14

Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, Madrid, Espagne, janvier 2009

Principaux résultats

Documents adoptés

**Rapport final,** établir les résultats suivants :

* Les États devraient adopter des stratégies nationales pour la réalisation du droit à l’alimentation.
* Il faut aborder tous les aspects de la sécurité alimentaire, y compris les systèmes de protection sociale et l’élimination des subventions qui faussent la concurrence.
* Il faut faire du développement social et économique des zones rurales un objectif politique primaire.

Organismes créés

* Ils ont donné l’occasion d’aller de l’avant avec des consultations pour le développement d’un **partenariat mondial pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition** (parfois appelé Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire - GPAFS), qui devrait élargir et améliorer la coordination dans le cadre de l’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF), en créant un plate-forme dans laquelle les gouvernements, les organismes internationaux, la société civile et le secteur privé pourraient se joindre.
* La proposition n’a pas été reçue sans critique, en particulier des OSC qui ont estimé que cela donnerait un rôle trop important aux institutions multilatérales, et un siège au secteur privé et aux fondations à la table officielle, marginalisant ainsi d’autres voix. D’autres consultations ont été convenues.

Procédures établies

* Un processus consultatif sur les options pour un **partenariat mondial pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition**, ouvert à toutes les parties prenantes et supervisé par un groupe de contact représentatif a été établi. Il devait se servir d’une méthodologie solide basée sur les meilleures pratiques, la participation et les commentaires des parties prenantes et identifier des exemples de partenariats en cours.

État et évolution des extrants

Le Partenariat mondial pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition a apparemment été établi peu après la réunion de Madrid, mais il n’est pas clair si c’était le résultat d’une consultation de l’après-Madrid.

Sources et liens

Auer 2010, *Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire : Parties prenantes, missions et réalisations.* Rural 21 Vol 44 Nr 5 2010 F6 D16

De Schutter 2009. *Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, Madrid, 26 - 27 janvier 2009 : Prendre au sérieux le droit à l’alimentation - Analyse par le Rapporteur spécial sur le droit à l’alimentation, Olivier De Schutter.* Janvier 2009.

**Sommet du G8, à L’Aquila, en Italie, juillet 2008**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration commune de L’Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale :**

* Cette déclaration a réitéré l’engagement d’augmenter l’aide à l’agriculture et la sécurité alimentaire, d’autonomiser les petits agriculteurs, de soutenir les plans menés par les pays, de promouvoir une meilleure coordination et le renforcement de la gouvernance mondiale et locale pour la sécurité alimentaire y compris le soutien pour Équipe spéciale de haut niveau (HLTF).
* Elle contenait l’engagement à faire progresser la mise en œuvre du Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire.
* En outre, l’engagement y était pris de fournir des ressources à l’appui du PDDAA et d’autres plans régionaux et nationaux similaires.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* L’**Initiative de sécurité alimentaire L’Aquila** (AFSI) avait promis que les engagements financiers de 20 milliards de dollars par le G8 soient investis pour poursuivre les objectifs de l’AFSI. L’initiative a été approuvée par 27 pays et 15 organisations internationales.

État et évolution des extrants

Dans les mois suivant le G8, l’engagement de 20 milliards de dollars US est devenu moins défini et il s’est avéré au bout du compte que seulement environ un tiers (6 milliards de dollars US) de l’engagement de l’AFSI représentait le surplus des dépenses prévues.

Un rapport AFSI 2012 note « Les donateurs de l’AFSI s’étaient fermement engagés, ce qui représente, au total, 106 % de la contribution totale (de nombreux donateurs ayant considéré leur engagement comme un niveau minimum). Ainsi, les donateurs de l’AFSI se sont collectivement non seulement fermement engagés mais sont allés au-delà des 22,24 milliards de dollars US d’engagement...Dans l’ensemble, et comparés à d’autres engagements, les donateurs de l’AFSI sont bien positionnés dans la prestation de l’engagement de L’Aquila, qui est un engagement ferme, avec des décaissements en bonne voie ».

Cependant, un rapport de l’OCDE souligne qu’il n’y avait aucune augmentation de l’aide pour la sécurité alimentaire et la nutrition après l’AFSI. « Le total de l’APD [aide publique au développement] pour FNS [la sécurité alimentaire et la nutrition] se situait en moyenne autour de 12,6 milliards de dollars par an pour la période 2008 - 2010, par rapport à la moyenne de l’engagement de L’Aquila de 7,4 milliards de dollars par an pour 2009 - 2011. »

Lors de la réunion du G20 en septembre 2009, un fonds d’affectation spéciale pour cet argent était créé et appelé le Programme mondial d’agriculture et de sécurité alimentaire (GAFSP) (voir ci-dessous).

Une étude de l’IFPRI sur la gestion axée sur les résultats de développement (M4DR) pour l’AFSI conclut qu’il s’agit d’une initiative importante dans la lutte contre la faible productivité agricole, la faim chronique et la sous-nutrition omniprésente. Cependant, elle conclut qu’il est encore trop tôt pour évaluer l’impact de l’AFSI, d’autant qu’il s’agit des efforts visant des résultats à moyen et à long termes.

Sources et liens

G8 2010, *Rapport de redevabilité* Muskoka. F6.10 D6

IFPRI 2014, *Efficacité de l’Aide : quel est l’état de l’Initiative de L’Aquila sur la sécurité alimentaire ?* F6.10 D1

OCDE 2012, *Aide pour la sécurité et la nutrition* F6.10 D5

**Sommet du G20, à Pittsburgh, USA, septembre 2009**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration des dirigeants :**

* L’accent a été de manière justifiée, placé sur la réforme de la mission, du mandat et de la gouvernance des banques multilatérales de développement. Il s’agissait entre autres d’un appel à la Banque mondiale afin qu’elle joue un rôle de premier plan dans la réponse aux problèmes dont la nature exige une action coordonnée à l’échelle mondiale, tels que le changement climatique et la sécurité alimentaire.

Organismes créés

* La déclaration a donné lieu à l’interpellation de la Banque mondiale afin qu’elle mette en place un nouveau fonds d’affectation spéciale pour soutenir l’AFSI. Ce fonds devait aider à soutenir les efforts bilatéraux et multilatéraux novateurs pour améliorer la nutrition mondiale et établir des systèmes agricoles durables, y compris des programmes comme ceux développés par le PDDAA.
* La Banque a répondu en créant le Programme mondial d’agriculture et de sécurité alimentaire (GAFSP). Ce programme a été créé en avril 2010 avec des engagements de 900 millions de dollars promis par les États-Unis, le Canada, l’Espagne, la Corée du Sud et la Fondation Bill et Melinda Gates.

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

Le Programme mondial d’agriculture et de sécurité alimentaire (GAFSP) est toujours actif. Les ressources reçues des donateurs au 31 mai 2014 s’élevaient à environ 1,2 milliard de dollars. Ses activités sont prévues pour prendre fin en 2019.

Sources et liens

Auer 2010, *Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire : Parties prenantes, missions et réalisations rurales* 21 Vol 44 n ° 5 2010 F6 D16

G20 2009, *la Déclaration des dirigeants*: *Sommet de Pittsburgh 2009.* F6.10D 4

GAFSP 2014, *À propos du GAFSP.* Disponible à l’adresse : [www.gafspfund.org](http://www.gafspfund.org/)

**Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, Rome, Italie, septembre 2009**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire :**

* Elle réaffirme l’engagement à l’objectif de l’OMD / Déclaration de Rome de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la malnutrition d’ici à 2015.
* Elle établit cinq principes de Rome pour la sécurité alimentaire mondiale durable :
	+ soutenir les processus dirigés par les pays,
	+ adopter des approches globales,
	+ coordonner efficacement les programmes d’assistance,
	+ assurer un rôle fort des organismes multilatéraux en améliorant leur efficacité et leur coordination,
	+ mettre à disponibilité davantage de fonds pour l’agriculture et la sécurité alimentaire.

Organismes créés

* Pas de nouveaux organismes créés, mais approbation des **réformes au Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS)** avec la vision qu’il serait la plate-forme internationale et intergouvernementale la plus inclusive où toutes les parties prenantes pourraient travailler ensemble de manière coordonnée pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. Cela lui permettrait de jouer le rôle de l’Équipe spéciale de haut niveau (HLTF).
* Engagement de faire progresser le **partenariat mondial pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition** et de promouvoir une meilleure coordination aux niveaux mondial, régional et national sur les questions alimentaires mondiales en partenariat avec les parties prenantes concernées des secteurs public et privé.

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

Les principes de Rome continuent d’être salués comme principes directeurs par exemple concernant le Cadre d’action SUN.

Sources et liens

WSFS 2009, *Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.* F6.16.3 D1

**Soixante-troisième Assemblée mondiale de la Santé, Genève, Suisse, mai 2010**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Résolution 63.23 :**

* La Résolution a exhorté les États membres à accroître l’engagement politique pour la prévention et la réduction de la malnutrition sous toutes ses formes.
* Elle comprend un appel à un engagement politique accru, à la mise en œuvre de la stratégie mondiale pour le nourrisson et le jeune enfant, et au renforcement des systèmes de surveillance nutritionnelle ainsi qu’à une meilleure utilisation des indicateurs d’Objectifs de développement pour le Millénaire pour suivre les progrès.
* Elle consolide le rôle du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN), en demandant au Directeur général de l’OMS « de poursuivre et de renforcer les mécanismes existants pour la collaboration avec d’autres agences des Nations Unies et des organisations internationales impliquées dans le processus d’assurance d’une meilleure nutrition y compris l’identification claire du leadership, la division du travail et des résultats »
* Les États membres sont appelés à protéger, promouvoir et soutenir l’allaitement maternel et à s’assurer que les substituts de lait maternel nécessaires sont achetés, distribués et utilisés selon des critères stricts.
* En outre, la Résolution en appelle à « mettre un terme à la promotion inappropriée des aliments pour nourrissons et jeunes enfants et à s’assurer que toute déclaration relative à la nutrition et à la santé de ces derniers ne soient autorisée que dans les cas expressément conformes aux normes pertinentes du Codex Alimentarius ou à la législation nationale ».

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* Les États membres ont appelé « à développer et / ou renforcer les mesures législatives, réglementaires et / ou autres mesures efficaces de contrôle de la commercialisation des substituts du lait maternel afin de donner effet au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et à la résolution pertinente adoptée par l’Assemblée mondiale de la Santé ».
* La Résolution a demandé au Directeur général de l’OMS « d’élaborer un plan de mise en œuvre global sur la nutrition du nourrisson et du jeune enfant comme un élément essentiel d’un cadre mondial multisectoriel de la nutrition ».

État et évolution des extrants

* La Résolution 63.23 reste largement citée par les OSC qui travaillent sur le plaidoyer pour l’allaitement maternel, y compris le Réseau international d’action pour l’alimentation infantile (IBFAN).

Plan de mise en œuvre complète sur la nutrition du nourrisson et du jeune enfant

* En janvier 2011, le 128e Conseil exécutif a noté les travaux préparatoires sur le plan de mise en œuvre complète pour la nutrition du nourrisson et du jeune enfant, faisant plusieurs suggestions sur son contenu, y compris la révision pour couvrir la nutrition maternelle et la focalisation de plus d’attention sur le double fardeau de la malnutrition et du surpoids.
* En mai 2011, l’Assemblée de la Santé a pris note du rapport sur le sujet et le résumé révisé du plan de mise en œuvre. Le Plan de mise en œuvre global pour la nutrition maternelle, infantile et du jeune enfant a été approuvé lors de l’Assemblée mondiale de la Santé de 2012.

Sources et liens

IBFAN 2010, *mise à jour juridique ICDC, juin 2010.* Disponible au : <http://www.ibfan.org/art/LU-june2010.pdf>

AMS 2010, *Résolution 63.23*

**Réunions de printemps de la Banque mondiale, Washington DC, États-Unis, avril 2010 (naissance du Mouvement SUN)**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Cadre d’action du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (FFA) :**

* Approuvé par plus de 100 gouvernements, les agences de développement, le secteur privé et les organisations de la société civile, le Cadre énonce les principes et priorités d’action pour remédier à la sous-nutrition et mobiliser des investissements accrus dans un ensemble d’interventions nutritionnelles dans les différents secteurs.

Organismes créés

* Bien qu’aucun organisme n’ait été formalisé lors de la réunion elle-même, ceci a conduit finalement à la mise en place des différents organes qui constituent aujourd’hui le **Mouvement SUN.** Pour accompagner le cadre, une feuille de route SUN a été élaborée, établissant les principes de base d’une initiative multilatérale à travers laquelle les pays, entités régionales et internationales pourraient travailler ensemble pour établir et poursuivre un effort de renforcement de la nutrition.

Procédures établies

* Suite à cette réunion, le PAM a convoqué les parties prenantes à un **Forum de la Nutrition à** **Rome**, où le Mouvement SUN a été conceptualisé et où il a été demandé à David Nabarro de coordonner la traduction du Cadre en une feuille de route.

État et évolution des extrants

Voir l’Annexe C ci-dessus qui décrit l’évolution du Mouvement SUN.

Sources et liens

Mokoro 2014a, *Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition : Rapport initial.* Oxford : Mokoro Ltd, 1er août 2014.

SUN 2010, Renforcement de la nutrition : Un cadre d’action. 2010 (Réimpression avril 2011.) F0.0 D1

Groupe de travail pour la Feuille de route du Mouvement SUN 2010, Une feuille de route pour le renforcement de la nutrition (SUN). Première édition Équipe de travail de SUN sur la feuille de route, septembre 2010. F0.0 D5

**Changer une vie, changer l’événement futur, New York, USA, septembre 2010**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration commune des donateurs** adoptée par les États-Unis et l’Irlande (co-organisateurs), le Canada, la France, la Banque mondiale, la Fondation Bill & Melinda Gates, et le Royaume-Uni. Mettre en œuvre les engagements suivants :

* répondre aux demandes des pays en améliorant la collaboration dans les alliances de partenaires de développement.
* stimuler le leadership international et national pour la nutrition, y compris sous les auspices du SG de l’ONU et établir un Groupe principal SUN.
* répondre d’urgence au défi de la nutrition, notamment en coordonnant l’appui pour la Feuille de route SUN.
* L’événement a fourni une plate-forme pour la communauté internationale pour mettre en évidence son travail en matière de nutrition, y compris l’élaboration de la Feuille de route SUN. Il a également concentré l’attention et l’énergie sur les actions prioritaires de la Feuille de route SUN relatives à la fenêtre des 1000 jours les plus décisifs.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* **Partenariat des 1 000 jours** Le partenariat des 1000 jours est un partenariat qui réunit des gouvernements, des organisations de la société civile et le secteur privé pour améliorer la nutrition des femmes et des enfants pendant les 1000 jours les plus décisifs, de la grossesse à deux ans. Il favorise une action ciblée et l’investissement dans la nutrition au stade précoce de la grossesse et encourage le soutien pour le Mouvement SUN.

État et évolution des extrants

* Le rapport annuel 2013 indique qu’entre septembre 2010 et juin 2013, le Partenariat des 1000 jours s’est « élargi pour inclure plus de 80 partenaires de la société civile, du milieu universitaire, du secteur privé et des gouvernements travaillant tous pour communiquer l’importance de la fenêtre des 1000 jours pour le plus d’impact ; plaider pour plus d’action et d’investissement dans la nutrition maternelle et infantile ; et favoriser les partenariats entre les différents secteurs pour intensifier les efforts visant à réduire la malnutrition ».
* Pour soutenir les 1000 jours, un centre de discussion a été créé aux États-Unis en juin 2011 par InterAction, une coalition d’organisations de secours et de développement internationales basées aux États-Unis, et l’Alliance mondiale pour une meilleure nutrition (GAIN) en collaboration avec le Département d’État américain. En tant que plaque tournante, il vise à attirer l’attention sur les 1000 jours, engager le secteur privé, la société civile et le Gouvernement des États-Unis dans les efforts visant à améliorer la nutrition maternelle et du jeune enfant dans le monde entier.

Sources et liens

1,000 Days 2010, 1,000 *Days: (1000 jours 2010, 1000 jours :) Changer une vie, changer la déclaration conjointe des donateurs à l’avenir.* Disponible au : <www.usaid.gov/news-information/press-releases/1000-days-change-life-change-future>

1,000 Days 2010, *2013 Progress Report* F6.5 D2. (Rapport d’activités 2013)

<http://www.thousanddays.org/>

**Sommet du G8, Muskoka, Canada, juin 2010**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration de Muskoka : Reprise et renaissance**

* Notant la lenteur des progrès dans l’OMD 5 (santé maternelle) et l’OMD 4 (mortalité infantile), l’Initiative de Muskoka a été lancée comme une approche globale et intégrée pour accélérer les progrès vers les OMD 4 et 5 permettant de réduire considérablement le nombre de décès maternels, néonatals et des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement (voir ci-dessous).
* Dirigée par le Gouvernement canadien, l’initiative vise à donner un élan supplémentaire au processus dirigé par l’ONU pour élaborer un plan d’action conjoint visant à ’améliorer la santé des femmes et des enfants.
* Il insiste également sur le soutien de l’AFSI, le Comité de la sécurité alimentaire réformé, et pour la promotion du Partenariat mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire et le Programme mondial d’agriculture et de sécurité alimentaire.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

**L’Initiative de Muskoka**

* Visant à réaliser des progrès significatifs dans le renforcement du système de santé des pays en développement confrontés à un fardeau élevé de décès maternels et des enfants de moins de cinq ans ainsi qu’aux besoins non satisfaits de planification familiale, cette initiative intègre les composantes telles que : les soins prénatals ; l’accouchement assisté ; les soins post-partum ; les soins et services de santé sexuelle et génésique, y compris la planification familiale volontaire ; l’éducation à la santé ; le traitement et la prévention des maladies, notamment les maladies infectieuses ; la prévention de la transmission du VIH de la mère à l’enfant ; les vaccinations ; la nutrition de base et des actions pertinentes dans le domaine de l’eau potable et de l’assainissement.
* Lors du lancement, l’engagement a été pris de mobiliser 5 milliards de dollars US de fonds supplémentaires à débourser au cours des cinq prochaines années, prévoyant que, sur la période 2010 - 2015, l’Initiative de Muskoka devait mobiliser un montant nettement supérieur à 10 milliards de dollars US.
* Elle établit le leadership du Canada en santé maternelle, néonatale et infantile.

État et évolution des extrants

Certaines sources affirment que seulement 2,28 milliards de dollars US d’engagements de Muskoka étaient dépensés au mois de mars 2014.

Sources et liens

G8 2010, *Déclaration Muskoka* F6 D17

IPPF 2014, *les bénéficiaires de l’Initiative de Muskoka Parlent d’un Sommet de haut niveau - L’investissement en planification familiale sauve des vies.* Fédération internationale pour le planning familial. [www.ippf.org/news/Muskoka-Initiative-Recipients-tell-High-Level-Summit-Family-Planning-Investment-Saves-Lives](http://www.ippf.org/news/Muskoka-Initiative-Recipients-tell-High-Level-Summit-Family-Planning-Investment-Saves-Lives)

**Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, Genève, Suisse, mai 2012**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Résolution 65 / 5 :**

* Elle approuve le Plan de mise en œuvre global pour la nutrition maternelle, infantile et du jeune enfant, qui comprend six objectifs mondiaux pour 2025 (OMS, 2012) :
	+ Réduction de 40 % du retard de croissance chez les enfants,
	+ 50 % de réduction de l’anémie chez les femmes en âge de procréer,
	+ Diminution de 30 % du faible poids à la naissance,
	+ 0 % d’augmentation du surpoids chez les enfants,
	+ Augmentation du taux d’allaitement maternel exclusif pendant les 6 premiers mois à au moins 50 %,
	+ Réduction de l’émaciation chez les enfants à moins de 5 %.
* La Résolution invite les États membres, à mettre en pratique, le cas échéant, le plan de mise en œuvre global pour la nutrition maternelle, infantile et du jeune enfant, y compris :
	+ le développement ou le renforcement des politiques de nutrition, afin qu’elles abordent de manière exhaustive le double fardeau de la malnutrition et notamment les actions de nutrition dans la politique globale de santé et de développement des pays.
	+ l’établissement de mécanismes efficaces de gouvernance intersectoriels afin d’étendre la mise en œuvre des actions de nutrition avec un accent particulier sur le cadre de stratégie mondiale d’alimentation du nourrisson et du jeune enfant.
	+ l’élaboration ou le renforcement des mesures législatives, réglementaires et / ou autres mesures efficaces pour contrôler la commercialisation des substituts du lait maternel.
	+ l’établissement d’un dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales pertinentes et la formation des alliances et des partenariats pour étendre les actions de nutrition avec la mise en place de mécanismes appropriés de protection contre les conflits d’intérêts potentiels.
	+ la mise en œuvre d’une approche globale de renforcement des capacités, y compris la mise à niveau du personnel.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

Les objectifs mondiaux de la nutrition approuvés par l’Assemblée de la Santé dans la Résolution AMS 65.6 ont été largement adoptés par des initiatives mondiales, y compris par le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN), le pacte mondial sur la nutrition pour la croissance et la deuxième série de The Lancet sur la malnutrition maternelle et infantile. Les objectifs ont également été mentionnés dans le processus de préparation du Programme de développement de l’après - 2015.

Toutefois, le premier rapport de progrès souligne la lenteur des progrès en ce qui concerne certains objectifs tels que l’allaitement maternel exclusif et le retard de croissance et la stagnation sur la cible de réduction de l’émaciation.

Sources et liens

AMS 2012, *plan de mise en œuvre global pour la nutrition maternelle, infantile et du jeune enfant F6.2 D6*

AMS 2012, *Résolution 65/5*

OMS 2013, *Rapport de nutrition maternelle, du nourrisson et du jeune enfant par le Secrétariat* F6.2 D7

The Lancet 2013, *Nutrition maternelle et infantile*.Résumé de la série du *The Lancet* sur la nutrition maternelle et infantile. The Lancet 2013. 5,2-2

**Sommet du G8, à Camp David, USA, mai 2012**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration de Camp David :**

* Elle met l’accent sur la croissance économique et l’emploi dans un contexte de lente reprise après la récession, en insistant sur la consolidation fiscale, la productivité, le commerce international et les droits de propriété intellectuelle.
* Elle aborde les changements climatiques, avec des engagements pour l’efficacité des énergies et les énergies renouvelables.
* Elle énonce également l’engagement de la **Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition** d’accélérer le flux de capitaux privés pour l’agriculture africaine, de mettre à niveau les nouvelles technologies et autres innovations qui peuvent augmenter la productivité agricole durable, et de réduire le risque supporté par les économies et les communautés vulnérables.

Organismes créés

* Le **Conseil de direction** de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été créé en 2012 avec l’engagement d’un groupe informel de dirigeants à concrétiser les engagements d’investissements promis par le secteur privé, les gouvernements et les partenaires de développement dans la Nouvelle Alliance.
* Il se compose de représentants de haut niveau des gouvernements africains, des partenaires de développement, du secteur privé africain et multinational, de la société civile et des organisations paysannes qui suivent, appuient et réalisent des progrès.
* Trois co-organisateurs pilotent le Conseil de direction en 2014, à savoir la Commission de l’Union africaine, le Forum économique mondial et le Gouvernement des États-Unis.

Procédures établies

**Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition**

* Le G8 et les dirigeants africains se sont engagés à une nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, dans le but d’accroître les investissements privés nationaux et étrangers dans l’agriculture africaine, entreprennent des innovations qui peuvent permettre la mise à l’échelle et l’amélioration de la productivité agricole, et la réduction du risque supporté par les économies et les communautés vulnérables.
* L’Alliance a entrepris de :
	+ Réaffirmer l’engagement des donateurs pour la réduction de la pauvreté et de la faim,
	+ Accélérer la mise en œuvre des principales composantes du programme de développement de l’agriculture africaine (PDDAA),
	+ Exploiter le potentiel d’un investissement privé redevable pour soutenir les objectifs de développement,
	+ Aider à sortir 50 millions de personnes de la pauvreté en Afrique d’ici 2022,
	+ Réaliser une croissance soutenue inclusive et tirée par l’agriculture en Afrique.
* La Nouvelle Alliance est un partenariat dans lequel les parties prenantes s’engagent pour des réformes et des investissements en matière de politique spécifiques, décrites dans les cadres de coopération, qui accélèrent la mise en œuvre de stratégies de sécurité alimentaire des pays africains.
* L’Alliance repose sur les promesses de l’initiative de sécurité alimentaire de L’Aquila (voir ci-dessus) et vise à catalyser la mise en œuvre des objectifs généraux du PDDAA pour éliminer la faim et réduire de moitié la pauvreté en Afrique d’ici 2025.

État et évolution des extrants

* Le partenariat dans la Nouvelle Alliance s’est élargi de trois à dix pays africains.
* Près de 180 entreprises africaines et internationales ont signé des lettres d’intention d’investir 7,8 milliards de dollars US dans l’agriculture africaine. De ce montant, 1,1 milliards de dollars ont été investis en 2013.
* Les investissements privés ont atteint 3 millions de petits exploitants et créé plus de 36 600 emplois.
* Les gouvernements africains ont marqué des progrès dans, ou mené à terme 96 % des engagements politiques dont l’achèvement est prévu pour la mi-2014.
* Les partenaires de développement ont déboursé 2,1 milliards de dollars US, ou 72 % du financement prévu à ce jour.
* Toutefois, ce partenariat a fait l’objet de vives critiques comme une « nouvelle forme de colonialisation après que les gouvernements africains aient convenu de modifier les lois sur les semences, les terres et la fiscalité pour favoriser les investisseurs privés au détriment des petits agriculteurs »[[21]](#footnote-21)

Sources et liens

G8 2012, *Déclaration de Camp David*.Disponible au : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2012/05/19/camp-david-declaration>

Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition 2014, Rapport annuel 2013 - 2014 de la Nouvelle alliance F6.9 d4

**Conférence Rio + 20 sur le développement durable, Rio de Janeiro au Brésil, juin 2012**

Principaux résultats

Documents adoptés

**L’’avenir que nous voulons : document final :**

* Il comprend des engagements « concernant le droit de chacun d’avoir accès à une nourriture saine, suffisante et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d’être à l’abri de la faim ».
* Il réaffirme les Principes de Rome adoptés en 2009 ainsi que le travail et la nature inclusive du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA), notamment grâce à son rôle dans la facilitation des évaluations initiées par pays sur la production alimentaire durable et la sécurité alimentaire.
* La Conférence a également adopté des lignes directrices novatrices sur les politiques d’économie verte.

Organismes créés

**Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable** mis en place :

* Il constitue la principale plate-forme des Nations Unies pour le développement durable. Le Forum vise à :
	+ fournir un leadership politique et l’orientation sur le développement durable,
	+ suivre et examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements de développement durable,
	+ améliorer l’intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, et
	+ relever les nouveaux défis du développement durable.
* Le Forum devrait orienter et examiner la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme de développement pour l’après-2015 que les États membres devraient adopter en 2015.

Procédures établies

* Les États membres ont décidé de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d’**objectifs de développement durable (ODD),** qui sera inspiré des Objectifs du Millénaire pour le développement et sera convergeant avec le programme de développement de l’après-2015.
* Le « **Défi Faim Zéro**» du Secrétaire général des Nations Unies a été lancé à Rio + 20. Il établit 5 objectifs :
	+ Zéro enfants de moins de 2 ans atteints du retard de croissance ;
	+ 100 % d’accès à une nourriture suffisante toute l’année ;
	+ Tous les systèmes alimentaires sont durables ;
	+ Augmentation de 100 % de la productivité et des revenus des petits exploitants ; et
	+ Zéro perte ou gaspillage de nourriture.

État et évolution des extrants

*Forum politique de haut niveau sur le développement durable*

* Le Forum politique de haut niveau (HLPF 2013) a tenu sa première réunion le 24 septembre 2013. La réunion était organisée sous les auspices de l’Assemblée générale et avait pour thème général : « Construire l’avenir que nous voulons : de Rio + 20 au Programme de développement pour l’après-2015 ».
* Le deuxième HLPF a eu lieu sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC) pour la première fois du lundi 30 juin au mercredi 9 juillet 2014. Le thème pour le forum de 2014 était « Réaliser les objectifs du millénaire pour le développement et tracer la voie pour un Programme ambitieux de développement pour l’après-2015, y compris les objectifs de développement durable ».

*Défi Faim Zéro*

* Les participants au défi à ce jour comprennent environ 29 organisations du système des Nations Unies, 16 organisations ne faisant pas partie du Système des Nations Unies et 4 départements de l’ONU.

Sources et liens

Rio 20+ 2012, *L’avenir que nous voulons* F6 D18

Plateforme de connaissances des Nations Unies sur le développement durable : <http://sustainabledevelopment.un.org/>

Défi Faim Zéro : <http://www.un.org/en/zerohunger>

**Sommet du G20 à Los Cabos, au Mexique, juin 2012**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration des dirigeants à Los Cabos :**

* Compte tenu de la nécessité de lutter contre la malnutrition chronique et de mener les interventions d’urgence (remise à l’ordre du jour par la crise dans le Sahel et dans la Corne de l’Afrique), les dirigeants ont exprimé leur soutien au Mouvement pour le renforcement de la nutrition et encouragé une plus large participation des membres du G20.
* Des engagements supplémentaires ont été pris concernant le commerce et le changement climatique.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

* Pas de nouveaux engagements spécifiques à suivre.

Sources et liens

G20 2012, *Déclaration des dirigeants à Los Cabos* F6 D20

**Sommet sur la nutrition pour la croissance, Londres, Royaume-Uni, juin 2013**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Pacte mondial de la nutrition pour la croissance**

* Il décrit les objectifs suivants à atteindre d’ici 2020 :
	+ Veiller à ce qu’au moins 500 millions de femmes enceintes et les enfants de moins de deux ans bénéficient des interventions efficaces en matière de nutrition.
	+ Éviter qu’’’au moins 20 millions d’enfants de moins de cinq soient atteints par le retard de croissance.
	+ Sauver au moins 1,7 millions de vies en réduisant le retard de croissance, en augmentant les taux d’allaitement maternel, et en mettant en œuvre la prise en charge contre la malnutrition aiguë sévère.
* Les donateurs ont promis de nouveaux engagements à hauteur 2,7 milliards de livres sterling (4,15 milliards de dollars US) pour lutter directement contre la sous-alimentation à l’horizon 2020, dont 1,9 milliards de livres sterling (2,9 milliards de dollars US) comme financement de base, le reste devant être obtenu grâce à un financement jumelé.
* Environ 12,5 milliards de livres sterling (19 milliards de dollars US) engagés pour l’amélioration des résultats nutritionnels pour des investissements contribuant à la nutrition entre 2013 et 2020.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

Pour suivre les progrès publiquement par rapport à tous les engagements pris, il y aura publication d’un rapport annuel mondial sur la nutrition (le Rapport mondial sur la nutrition - GNR).

État et évolution des extrants

Le prochain Rapport mondial sur la nutrition estime que :

* Le rapport sur les engagements concernant la Nutrition pour la croissance (N4G) 2013 était difficile à réaliser pour tous les groupes de signataires lors de cette « année de référence ». Cependant, en termes de progrès par rapport aux objectifs du N4G, il n’y avait pas des causes évidentes de préoccupation pour quelque groupe que ce soit, au moins à ce stade précoce de la période de rapport 2013 - 2020.
* En ce qui concerne les engagements des pays, 25 gouvernements signataires ont pris l’engagement de faire de la lutte contre la sous-nutrition, une priorité ; d’augmenter les budgets nationaux pour améliorer la nutrition, et d’intensifier la mise en œuvre de plans nationaux de nutrition. Parmi les 25 pays suivis, 24 ont répondu à l’équipe du Rapport mondial sur la nutrition (GNR). Parmi ceux-ci, beaucoup sont sur la bonne voie, en particulier pour les engagements politiques. Pour les engagements sur l’impact, le GNR a signalé la difficulté à établir des comparaisons significatives avec les données de référence des pays parce que peu de nouveaux ensembles de données ont été recueillies. De même pour les engagements financiers, dans la majeure partie des pays, les engagements et les réponses étaient trop vagues pour déterminer les progrès réalisés.
* Les engagements des OSC étaient d’ordre financier et non-financier. Des 15 OSC approchées pour le rapport, 14 ont répondu, et la plupart ont fait des progrès sur leurs engagements. Les engagements financiers venant de la société civile sont importants et se concentrent sur les interventions spécifiques à la nutrition et les approches contribuant à la nutrition. Une grande partie des travaux contribuant à la nutrition se concentre sur les liens entre la nutrition et l’agriculture.
* Parmi les 29 entreprises qui se sont engagées à introduire une politique de nutrition pour des travailleurs productifs et en bonne santé et à améliorer les politiques de santé maternelle, y compris le soutien aux mères allaitantes dans leurs populations actives, 24 entreprises ont établi des rapports. Les progrès variaient par région, taille, ou secteur mais un schéma précis ne pouvait être détecté.
* Sept agences des Nations Unies ont pris des engagements dans le cadre du N4G. Il s’agissait plus des engagements financiers que des engagements programmatiques et basés sur des politiques. Six agences ont réalisé leurs rapports et étaient tous en « en bonne voie ».
* Dix-huit donateurs ont pris des engagements dans le cadre du N4G. Le Rapport mondial sur la nutrition (GNR).est incapable de faire des rapports sur les engagements financiers des donateurs dans le cadre du N4G pour des raisons de retards dans le processus de rapport relatif à l’Aide publique au développement (APD). Néanmoins, en général, les donateurs qui ont répondu avaient des rapports positifs de progrès.

Sources et liens

N4G 2013, *Engagements dans le cadre de la Nutrition pour la croissance*: *Résumé* F6.6 D1

N4G 2013, *Pacte de la nutrition pour la croissance* F6.6 D2

GNR 2014, *Rapport mondial sur la nutrition 2014 (à paraître)* F0.6.1.2 D1

**Sommet du G8, Lough Erne, Irlande du Nord, juin 2013**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Communiqué des dirigeants à Lough Erne :**

* Il met l’accent sur le commerce, la fiscalité et la transparence, mais réaffirme également les engagements de l’AFSI (« nous avons atteint nos engagements financiers pris à L’Aquila en 2009 et allons travailler pour finaliser les décaissements »)
* Il réaffirme l’engagement de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et le Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine (PDDAA), reconnaissant la Nouvelle alliance comme un moyen d’accroître les investissements du secteur privé à l’appui des plans d’investissement du PDDAA.
* Il salue le Pacte mondial de la nutrition pour la croissance et les engagements financiers et politiques pour accélérer les progrès vers l’éradication de la sous-nutrition chez les femmes et les jeunes enfants.
* Il demande que des progrès sur ces engagements soient régulièrement publiés et analysés, y compris par le Mouvement pour le renforcement de la nutrition.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

* Pas de nouveaux engagements à suivre.

Sources et liens

G8 2013, *Communiqué de dirigeants à Lough Erne* F6 D21

**Sommet du G7, Bruxelles, Belgique, juin 2014**

Principaux résultats

Documents adoptés

**Déclaration du G7 au Sommet de Bruxelles :**

* L’accent était placé sur la crise en Crimée, mais c’était également l’occasion de réitérer l’appui de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, du Programme mondial de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale à mesure de la finalisation des principes pour des investissements agricoles redevables.
* La CIN 2 et l’Exposition Milan 2015, devraient fournir une plate-forme mondiale pour le débat de l’après-2015 sur la durabilité et la sécurité alimentaire et la nutrition.

Organismes créés

* Aucun relevé.

Procédures établies

* Aucune relevée.

État et évolution des extrants

* Pas de nouveaux engagements à suivre.

Sources et liens

G7 2014 *Déclaration du Sommet de Bruxelles* F6 D22

1. Comment le Mouvement SUN cherche-t-il à ajouter de la valeur ?

|  |
| --- |
| Cette annexe reproduit l’annexe 3 (« Valeur ajoutée du Mouvement ») à partir de la feuille de route révisée du Mouvement SUN, septembre 2012. Les rubriques correspondent aux quatre objectifs stratégiques, qui sont décrits (dans le texte principal de la feuille de route révisée) comme suit : **« Des objectifs stratégiques du Mouvement jusqu’à la fin de 2015** axés sur l’accroissement de l’appui et la démonstration de l’efficacité à travers :1)**la création d’un environnement politique favorable**, avec un leadership fort dans le pays, et un espace commun (plates-formes multi-acteurs) où les différentes parties prenantes harmonisent leurs interventions et se rendent mutuellement redevables de renforcer la nutrition ; 2) **l’établissement de meilleures pratiques** pour l’intensification des interventions qui fait leurs preuves, notamment l’adoption des lois et des politiques efficaces ; 3) **l’harmonisation des interventions** autour des plans nationaux adéquats et bien chiffrés, avec un cadre commun de résultats et une obligation de redevabilité mutuelle ; 4) **l’accroissement des ressources** destinées à des approches cohérentes et harmonisées. »  |

**Environnement habilitant**

**Valeur ajoutée 1 : Alignement des parties prenantes** pour la mise à l’échelle rapide des politiques et des interventions sélectionnées fondées sur des preuves.

I. Clarifier et mettre en place un objectif commun d’agir comme une boussole, à travers les plates-formes multi-acteurs ;

II. Identifier les lacunes de capacités et négocier des interventions de renforcement de capacités ;

III. Identifier et aligner efficacement les réseaux dans le pays afin qu’ils puissent collaborer pour concevoir, chiffrer et fournir des ressources pour des interventions en matière de nutrition ;

IV. Garantir l’engagement et l’alignement des comportements sur les principes du Mouvement.

**Valeur ajoutée 2 : Coordonner et réunir les parties prenantes**, pour négocier des interactions au sein et entre les réseaux, les parties prenantes et les pays en :

I. renforçant les réseaux de nutrition des pays et en habilitant les points focaux SUN de gouvernement qui sensibilisent aux niveaux local et mettent la priorité sur les efforts en matière de nutrition ;

II. engageant, motivant et inspirant les politiques et les décideurs à travers l’influence de pair à pair,

III. tenant des discussions nécessaires pour résoudre les tensions, harmoniser et canaliser les parties prenantes.

**Mutualisation des bonnes pratiques**

**Valeur ajoutée 3 : Identification et échange de bonnes pratiques fondées** sur des données probantes pour permettre la priorisation des actions et des ressources en :

I. recherchant et en regroupant les leçons tirées de l’expérience provenant de l’ensemble du Mouvement et au-delà ;

II. formulant la résilience en tant que récit central qui sous-tend la conception du programme de développement de l’après-2015 ;

III. partageant et diffusant les meilleures pratiques, réalisations et preuves à travers les pays et réseaux, pour autonomiser les champions et les parties prenantes locales ;

IV. convaincant les décideurs dans les pays à différents stades sur les actions pertinentes qui méritent d’être adoptées ;

V. démontrant que la valeur des réponses novatrices et conjointes (par exemple en faisant le lien entre l’action sur le changement climatique et l’action sur la nutrition ou en utilisant le financement pour le climat pour répondre aux objectifs de nutrition) peut être un facteur de changement ;

VI. capturant la valeur des approches fondées sur le droit et en documentant comment elles fonctionnent dans la pratique.

**Valeur ajoutée 4 : Promouvoir la responsabilisation des femmes et mettre l’accent sur l’égalité entre les approches de la sous-nutrition** qui permettent un effet transformateur sur la sécurité de l’alimentation durable et résiliente en :

I. plaidant pour des analyses systématiques des barrières sociales, culturelles, économiques et politiques qui empêchent la participation active des femmes à la prise de décision sur la nutrition.

II. encourageant les décisions politiques et de programmation qui reconnaissent activement le rôle des femmes dans la détermination des approches durables et résistantes à la sous-nutrition.

III. partageant des expériences des parties prenantes du Mouvement qui ont réussi à assurer que les déterminants de genre de la sous-nutrition ont été abordés dans tous les secteurs et au-delà de ceux qui sont habituellement associés aux rôles traditionnels et de reproduction des femmes.

**Actions alignées**

**Valeur ajoutée 5 : Accepter et mettre en œuvre la redevabilité mutuelle** au nom des bénéficiaires, en utilisant le Cadre de redevabilité de SUN en :

I. définissant et clarifiant les rôles et redevabilités collectives au niveau de pays entre toutes les parties prenantes,

II. intégrant et institutionnalisant un cadre de redevabilité SUN, entre les parties prenantes SUN, au niveau national et au niveau mondial.

**Valeur ajoutée 6 : Suivi et évaluation de la performance** pour fournir une compréhension consolidée des actions qui entrainent un impact et démontrent une efficacité par rapport à celles qui n’entraînent pas de résultat et ne démontrent pas d’efficacité en :

I. suivant les progrès de pays par rapport aux indicateurs convenus, encourageant la reconfiguration des programmes nationaux autour d’un cadre de résultats.

II. suivant la performance des parties prenantes contre un cadre de résultats pour identifier les possibilités d’amélioration et les défis de la réalisation de l’impact.

III. assemblant, évaluant et présentant ces données de manière transparente pour démontrer le succès de l’action collective et prouver la valeur des efforts du Mouvement.

IV. fournissant un appui technique aux parties prenantes nationales pour leur permettre de suivre et d’évaluer la performance.

**Accroissement des ressources**

**Valeur ajoutée 7 : Plaidoyer pour accroître l’engagement politique et la mobilisation des ressources techniques et financières** pour renforcer les mesures d’amélioration de la nutrition en :

I. aidant les pays disposant de plans chiffrés, avec les priorités identifiées et des analyses financières, fournissant des orientations sur les processus de financement.

II. plaidant clairement et avec énergie pour les avantages de renforcer la nutrition, sur la base des preuves de l’impact, aux niveaux mondial et national.

III. Mobiliser des ressources pour le renforcement de la nutrition à l’échelle nationale sur la base des succès démontrés.

1.
2. Références

Le terme « localisation » dans la liste ci-dessous se réfère au dossier et au numéro des documents dans la bibliothèque électronique de l’équipe d’évaluation.

| **Référence abrégée** | **Référence complète** | **Localisation** |
| --- | --- | --- |
| 1. IASO 2014
 | *The prevention of obesity and NCDs: Challenges and opportunities for governments (La prévention de l’obésité et des maladies non transmissibles : Défis et opportunités pour les gouvernements).* Document d’information sur les politiques, Association internationale pour l’étude de l’obésité (IASO), janvier *2014.* | 5,4-1 |
| 1. Isenman et al 2011
 | *Pilotage du Mouvement SUN : Porter SUN au prochain niveau.* Paul Isenman, Keith Bezanson et Lola Gostelow, 30 septembre 2011. | 0,3-4 |
| 1. Mason et al 2014
 | *The first 500 days of life: policies to support maternal nutrition (Les 500 premiers jours de la vie : politiques d’appui à la nutrition maternelle).* John B. Mason, Roger Shrimpton, Lisa S. Saldanha, Usha Ramakrishnan, Cesar G. Victora, Amy Webb Girard, Deborah A. McFarland et Reynaldo Martorell. Global Health Action, 6 juin 2014. | 5-27 |
| 1. Mokoro 2014a
 | *Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition : Rapport initial.* Oxford : Mokoro Ltd, le vendredi 1 août 2014. |  |
| 1. Mokoro 2014b
 | *Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition : Rapport d’étape.* Oxford : Mokoro Ltd, le 3 octobre 2014. |  |
| 1. Morris et al. 2008
 | *Sous-nutrition maternelle et infantile 5. Une action internationale efficace contre la sous-nutrition : pourquoi s’avère-t-il si difficile et que peut-on faire pour accélérer les progrès ?* Dans *‘The Lancet’* Vol. 71, 16 février 2008, pp. 608 - 621. Saul S. Morris, Bruce Cogill, Ricardo Uauy, pour le groupe d’étude sur la santé maternelle et infantile. The Lancet, le 16 février 2008. | 5,3-7 |
| 1. Shrimpton et Rokx 2012
 | *Le double fardeau de la malnutrition : Un examen des données mondiales.* Roger Shrimpton et Claudia Rokx, HNP Discussion Paper, novembre 2012.  | 5,4-3 |
| 1. SUN 2010
 | *Renforcement de la nutrition :* Un cadre d’action. 2010 (Réimpression avril 2011.) | 0,0-1 |
| 1. SMS 2011
 | *Pilotage du Mouvement pour le renforcement de la nutrition. Soumission au Secrétaire général de l’ONU.* Avant-projet final : 16 novembre 2011 : 14 h 00 CET. | 0,3-2 |
| 1. SMS 2012a
 | *Mouvement SUN : Feuille de route révisée.* Secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition. Septembre 2012 | 0,0-2 |
| 1. SMS 2012b
 | *Stratégie du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) [2012 - 2015].* Septembre 2012 | 0,0-3 |
| 1. SMS 2013
 | *Cadre de suivi et évaluation du mouvement SUN. Version finale* Secrétariat du Mouvement SUN, 10 avril 2013. | 0,6-1 |
| 1. SMS 2014a
 | *Renforcement de la nutrition.* Présentation PowerPoint Secrétariat du Mouvement SUN, avril 2014 | 0,1-5 |
| 1. Équipe de travail de SUN sur la feuille de route 2010
 | *Une feuille de route pour le renforcement de la nutrition (SUN). Première édition* Équipe de travail de SUN sur la feuille de route, septembre 2010. | 0,0-5 |
| 1. Taylor 2013
 | *Fragile mais pas sans défense : Renforcement de la nutrition dans les États fragiles et touchés par un conflit.* Dr Sebastian Taylor, World Vision UK, juin 2013.  | 5-28 |
| 1. The Lancet 2008
 | *La série du Lancet sur la « nutrition maternelle et infantile » 2013. Résumé Analytique.* The Lancet 2008.  | 5,3-1 |
| 1. The Lancet 2013
 | *Nutrition maternelle et infantile* Résumé de la série de *The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile.* The Lancet 2013. | 5,2-2 |
| 1. OMS, 1995
 | *Condition physique : Utilisation et interprétation de l’anthropométrie.* WHO Technical Report Series, rapport n°°854. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé, 1995 |  |

## Sigles

|  |  |
| --- | --- |
| ACFM | Alliance contre la faim et la malnutrition |
| AFSI | Initiative L’Aquila sur la sécurité alimentaire |
| AGRA | Alliance pour une révolution verte en Afrique |
| PDDAA | Programme détaillé de développement de l’agriculture africaine (PDDAA) |
| CCS | Études de cas de pays |
| CFA | Communauté financière africaine |
| CSA | Comité sur la sécurité alimentaire mondiale |
| CGIAR | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale |
| CdP | Communautés de pratique  |
| OSC | Organisations de la société civile |
| DP | Partenaire de développement |
| EQ | Question d’évaluation |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| FCAS | États fragile et touchés par un conflit |
| FFA | Cadre d’action |
| SICIAV | Système de cartographie de l’information sur l’insécurité alimentaire et la vulnérabilité |
| SAN | Sécurité alimentaire et nutritionnelle |
| GAFSP | Programme mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire. |
| GINA | Base de données mondiale sur la mise en œuvre du Plan d’action pour l’alimentation et la nutrition |
| GNC | Groupe nutrition mondiale |
| GNR | Rapport mondial sur la nutrition |
| GPAFS | Partenariat mondial pour l’agriculture et l’alimentation  |
| GPAFS | Partenariat mondial pour l’agriculture et l’alimentation |
| HLPF | Forum politique de haut niveau pour le développement durable |
| HLTF | Équipe spéciale de haut niveau (sur la sécurité alimentaire mondiale) |
| IASC | Comité permanent interorganisations |
| IASO | Association internationale pour l’étude de l’obésité |
| IBFAN | Réseau international d’action pour l’alimentation des bébés |
| ICE | Évaluation globale indépendante |
| CIN | Conférence internationale sur la nutrition  |
| FIDA | Fonds international de développement agricole. |
| IFPRI | Institut de recherche sur les politiques alimentaires |
| IPPF | Fédération internationale pour le planning familial |
| IPR | Rapport d’étape |
| IR | Rapport initial |
| LG | Groupe principal |
| M&E | Suivi et évaluation |
| M4DR | Gestion axée sur les résultats de développement |
| MSP | Plateforme multi-acteurs |
| MNT | Maladie non transmissible |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| NPAN | Plan d’action national sur la nutrition |
| N4G | Nutrition pour la croissance |
| APD | Aide publique au développement  |
| REACH | Renforcement des efforts contre la faim de l’enfant et la sous-nutrition |
| SCN | Comité permanent (des Nations-Unies) sur la nutrition  |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| SMS | Secrétariat du Mouvement SUN |
| SUN | Mouvement pour le renforcement de la nutrition |
| TdR | Termes de référence |
| ONU | Nations Unies |
| UNICEF | Fonds des nations unies pour l’enfance  |
| UNSG | Secrétaire général des Nations Unies |
| VSG | Sous-groupe pour la vision |
| WASH | Eau, assainissement et hygiène |
| BM | Banque mondiale |
| SMA | Sommet mondial de l’alimentation |
| AMS | Assemblée mondiale de la santé |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| WPHNA | Association mondiale de santé publique et de nutrition |

1. Disponible à l’adresse : [www.scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2014/08/2014.08.08-SUN-ICE-Inception-Report.pdf](http://www.scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2014/08/2014.08.08-SUN-ICE-Inception-Report.pdf) [↑](#footnote-ref-1)
2. Disponible à l’adresse : [www.scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2014/10/141003-SUN-ICE-Interim-Progress-Report.pdf](http://www.scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2014/10/141003-SUN-ICE-Interim-Progress-Report.pdf) [↑](#footnote-ref-2)
3. L’objectif est de donner des éléments de preuve systématiques qui peuvent être utilisés dans l’évaluation globale ; l’ICE ne publiera pas des études de cas distinctes pour chaque pays. [↑](#footnote-ref-3)
4. Ces réseaux sont listés dans le plan stratégique en tant que :

le Réseau des points focaux SUN de gouvernements

le Réseau des donateurs du Mouvement SUN

le Réseau de la Société civile du Mouvement SUN

le Réseau du secteur privé du Mouvement SUN et

le Réseau du Système des Nations Unies du Mouvement SUN. [↑](#footnote-ref-4)
5. Selon les personnes interrogées, il faut 5 à 25 ans pour émettre un tel jugement. [↑](#footnote-ref-5)
6. Il s’agit, entre autres, des principales agences de l’ONU concernées (OMS, PAM, FAO, UNICEF), des forums internationaux et des organismes de coordination, notamment l’Assemblée mondiale de la Santé (AMS), le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (SCN), le Comité directeur interorganisations (IASC), le Groupe nutrition mondiale, etc. [↑](#footnote-ref-6)
7. Des débats sont également en cours quant au juste équilibre entre l’attention sur le retard de croissance et l’émaciation d’une part (qui était un thème principal lors de la réunion technique sur la nutrition organisée par le Réseau de nutrition d’urgence (ENN) à Oxford au Royaume-Uni du 7 au 9 octobre 2014), et l’importance particulière de la nutrition maternelle, à partir de l’adolescence d’autre part(Mason et al 2014). Toutefois, reconnaître ces problèmes ne pose pas de difficultés au Mouvement SUN, alors qu’accorder toute l’attention au double fardeau nécessite un changement d’axe d’intervention. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le terme *malnutrition* inclut, et avec raison, à la fois la surnutrition et la sous-nutrition, ainsi que les carences en micronutriments, bien que les expressions standard *malnutrition aiguë sévère* (MAS) et *malnutrition aiguë modérée* (MAM) peuvent aussi bien s’entendre sous-nutrition. [↑](#footnote-ref-8)
9. cf. Soixante-quatrième Assemblée mondiale de la Santé, Genève, Suisse, mai 2012 (voir l’Annexe D), qui a exhorté les États membres, à mettre en pratique, le cas échéant, des plans de mise en œuvre complets sur la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant, y compris l’élaboration ou le renforcement des politiques de nutrition, afin qu’ils abordent de manière exhaustive, le double fardeau de la malnutrition et incluent notamment des interventions nutritionnelles dans les politiques nationales de santé et de développement. [↑](#footnote-ref-9)
10. Voir la résolution de l’AMS 2012 citée à la note de bas de page 9 ci-dessus. [↑](#footnote-ref-10)
11. Voir IASO 2014. [↑](#footnote-ref-11)
12. Voir par exemple l’examen par Shrimpton and Rokx 2012*,* et les actes d’une conférence de l’Association mondiale de santé publique et de la nutrition (WPHNA) à <http://www.wphna.org/Oxford2014/> . [↑](#footnote-ref-12)
13. Par exemple, dans le cas de l’Éthiopie, il y a une structure claire pour l’élaboration des politiques et la planification nationale pour la nutrition, mais son déploiement aux 11 régions fédérales et environ 500 districts, en est à ses débuts. Cela concerne la communication des messages de base sur les priorités en matière de nutrition - par exemple la distinction entre les interventions spécifiques à la nutrition et celles qui y contribuent - ainsi que la mise en place des mécanismes de planification, de mise en œuvre et de suivi des progrès. La Tanzanie également, éprouve des difficultés à voir ses politiques nationales, pourtant bien élaborées, se refléter dans ses plans au niveau des districts. (Mais le dossier d’interventions efficaces contre le retard de croissance au niveau local de l’Éthiopie est néanmoins impressionnant. En ce qui concerne le Sénégal, depuis 2002, un programme vertical à succès (le *Programme de renforcement de la nutrition* (PRN) est mis en œuvre au niveau communautaire (sous-traitance à des ONG ou des communautés locales). [↑](#footnote-ref-13)
14. Tous les pays ne sont pas membres de SUN. [↑](#footnote-ref-14)
15. Le Groupe principal a tenu six réunions à ce jour, dont le taux de participation global par ses membres nommés est de 57 %. Pour les représentants des neuf pays (des gouvernements de huit pays partenaires ainsi que le NEPAD), le taux de participation est inférieur à 14 %. Le taux de participation par un représentant suppléant nommé (ou son représentant), est nettement plus élevé : 88 % dans l’ensemble, mais seulement 27 % pour les représentants des pays. [↑](#footnote-ref-15)
16. Au moment de la recherche (janvier 2013), 33 pays avaient rejoint SUN. En octobre 2014, SUN comptait 54 membres. Sur les 53 pays définis comme FCAS selon les critères de Taylor (classé FCAS par la Banque mondiale, l’OCDE ou le DFID), 32 sont maintenant membres SUN. [↑](#footnote-ref-16)
17. Cependant, les dossiers sur la participation cités à la note de bas de page 16 indiquent que les membres ont souvent envoyé des représentants plutôt que de se présenter personnellement. Et dans un certain nombre de cas, la personne désignée comme membre a été remplacée dans un poste officiel. [↑](#footnote-ref-17)
18. Renforcement des efforts contre la faim de l’enfant et la sous-nutrition [↑](#footnote-ref-18)
19. Deux options étaient proposées : l’établissement d’un groupe principal multi-acteurs (pour fournir un leadership global au Mouvement SUN, définir sa stratégie et une structure de redevabilité pour soutenir sa mise en œuvre, ainsi que le plaidoyer proactif et la mobilisation des ressources), ou la fusion du Mouvement SUN avec le Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (SCN). La première option a été adoptée. [↑](#footnote-ref-19)
20. Actuellement dénommée ’Base de données mondiale sur la mise en œuvre du Plan d’action pour l’alimentation et la nutrition (GINA) <https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/home> [↑](#footnote-ref-20)
21. <http://www.theguardian.com/global-development/2014/feb/18/g8-new-alliance-condemned-new-colonialism> [↑](#footnote-ref-21)